

# Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

6<sup>ME</sup> ANNÉE, NO. 5.

BALE (SUISSE), NOVEMBRE 1881.

65<sup>ME</sup> NUMÉRO.

## LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ de la Société. } J. N. Andrews,  
J. Erzenberger,  
Pierre Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5  
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : MR J. N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, (Suisse).—L'année de ce journal commence au mois de juillet, mais on peut commencer l'abonnement à toute autre époque si on le désire.—Ceux qui veulent nous envoyer de l'argent pour notre journal ou pour des traités peuvent, s'il leur est difficile d'envoyer un mandat, nous envoyer des timbres postes suisses ou français, surtout lorsqu'il ne s'agit que de petites sommes.

## Articles Variés.

### TREMBLEMENTS DE TERRE.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

**S**UR les pentes orientales des Andes, les tremblements de terre sont très-fréquents, et parfois les Antilles sont sévèrement ébranlées. Un exemple bien connu est celui du tremblement de terre de la Jamaïque en 1692. La terre s'abaissa et s'éleva comme une mer agitée, et fut coupée de crevasses nombreuses. On en vit 200 ou 300 à la fois s'ouvrir et se refermer rapidement. Beaucoup de gens furent engloutis dans ces déchirures. Quelques-uns furent saisis par la terre et serrés à mort ; à d'autres on ne voyait que les têtes hors de terre ; et quelques-uns qui avaient été engouffrés, étaient rejetés au dehors avec une grande quantité d'eau. Telle était la dévastation que, même à Port Royal, alors capitale de l'île, où l'on dit qu'il resta plus de maisons debout que dans tout le reste de l'île, les trois quarts des constructions, avec le terrain sur lequel elles étaient, s'enfoncèrent dans l'eau avec tous leurs habitants. Les grandes maisons de pierres, sur le côté du port enfoncèrent au point d'être de 24 à 48 pieds au-dessous de l'eau ; cependant plusieurs d'entre elles paraissent être restées debout, car il est dit qu'après le tremblement de terre, les sommets des mâts de plusieurs vaisseaux échoués dans le port, se projetaient hors de l'eau avec le faite des cheminées.

Une étendue de terrain de 1000 acres autour de la ville, s'enfonça en moins d'une minute, durant la première secousse, et la mer s'y précipita aussitôt. Une frégate que l'on radoubait dans le quai fut entraînée par dessus plusieurs édifices et jetée sur un toit qu'elle brisa. La largeur d'une rue fut doublée, dit-on, par le tremblement de terre.

Lyell fut informé par l'amiral Hamilton qu'il voyait fréquemment les maisons submergées de Port Royal en l'an 1780. Le lieutenant Jeffery vit les restes des maisons dans les eaux claires, à une profondeur de 40 pieds.

Mais les ruines hors de la ville étaient très-étendues. Quelques plantations s'enfoncèrent et furent couvertes après quelques années par un lac aux eaux douces ; plusieurs maisons furent ensevelies par des éboulements, et l'on vit une plantation transportée à un demi-mille de sa place, sans que ses plantes en fussent dérangées. Près de Spanish-Town, la falaise haute et perpendiculaire qui bordait la rivière, tomba et obstrua le passage de l'eau, ce qui donna lieu à une inondation. Les montagnes voisines furent très-ébranlées et fissurées, de sorte qu'il arriva plusieurs éboulements.

Un monsieur qui demeurait sur une petite île, non loin de la ville principale de Martinique, dans une maison presque tout en bois, raconta qu'un matin, de bonne heure, comme il s'habillait, il sentit une légère secousse de tremblement de terre, et prenant sa montre, lui et le reste de la famille coururent dans les champs. Il sentit immédiatement après une seconde secousse ; il regarda sa montre, puis levant les yeux, il vit sa maison s'écrouler, comme si c'eût été un château de cartes. Au loin il voyait une immense nuée de poussière, s'élevant au-dessus de la ville. En trois secondes la terre fut tranquille. Une heure ou deux après, lorsque la poussière et la fumée eurent été emportées par le vent, la ville qui était sur l'île opposée ne présentait plus que des débris. Lorsqu'il y aborda, aussitôt que possible, et qu'il s'informa auprès du peuple de la nature de ce tremblement de terre, on lui dit généralement qu'il avait duré au moins vingt minutes, quoique dans le fait il n'eût duré que trois secondes.

Les années 1811 et 1812 furent remarquablement terribles par leurs tremblements de terre. Pendant l'année 1811 le terrain dans la Caroline du Sud et dans la vallée du Missisipi, de New Madrid à l'embouchure de l'Ohio d'un côté, et à la rivière St-François de l'autre, fut bouleversé à tel point qu'on vit se former de nouveaux lacs et de nouvelles îles. Ces secousses cessèrent en 1812, après un tremblement de terre qui fut très-destructif à Caraccas, dans l'Amérique du Sud. Toute cette ville et ses splendides églises furent en ruines en un instant, et dix mille personnes périrent. Quelques jours après, de grands rochers furent détachés d'une montagne voisine, et l'on observa que les collines composées de roches dures et solides furent plus sévèrement ébranlées que les plaines.

Même à une époque aussi rapprochée que 1879, des tremblements de terre d'une grande violence ébranlèrent les districts volcaniques de San Salvador. Pendant les dix derniers jours de l'année, on ressentit plus de

600 secousses, et elles étaient le plus fort auprès du lac Ilpany. Le dernier jour de l'année, il y eut une secousse qui brisa les fils du télégraphe et produisit comme un réseau de fissures au lieu où se tenait l'observateur, et dans plusieurs endroits, il se produisit des glissements de terrain. La fin de ce bouleversement fut la formation d'un volcan au milieu du lac.

Un grand tremblement de terre bouleversa la Calabre en 1783 ; en deux minutes, il renversa la plus grande partie des maisons dans toutes les villes, les bourgs, les villages, depuis les pentes occidentales des Apennins, entre le 38<sup>me</sup> et le 39<sup>me</sup> degré de latitude à Messine, en Sicile, et toute la surface du pays fut agitée. On ne compte pas moins de 40000 personnes qui perdirent la vie, et au moins 20000 moururent des suites de blessures, de peur et de misère. A Polistena, ville de Calabre, rien n'échappa. Tout fut réduit au niveau du terrain ; il ne demeura pas une seule maison ou portion de muraille ; il y avait de tous côtés des monceaux de pierres, tellement informes qu'ils ne donnaient aucune idée qu'il y eût jamais eu une ville dans ce lieu.

### CHRIST DANS LA SYNAGOGUE.

PAR MME. E. G. WHITE.

CETTE entrevue de Jésus avec ses disciples, dans laquelle ces derniers avaient reçu tant de précieuses instructions, fut interrompue par l'arrivée de ceux qui l'avaient cherché. Comme le peuple commençait à s'attrouper autour de Lui, apportant leurs malades et leurs affligés, il se rendit dans la synagogue. Pendant qu'il enseignait là, plusieurs de ceux qui l'avaient laissé de l'autre côté de la mer vinrent à la synagogue et furent surpris de voir là Jésus et ses disciples avant eux, sachant qu'il n'y avait point de bateau avec lequel il eût pu passer de l'autre côté. Ils commencèrent par s'informer pour savoir quand et comment il avait traversé la mer. Ils furent surpris lorsque les disciples leur racontèrent les événements de la nuit précédente. La fureur de la tempête et les heures pendant lesquelles ils ramèrent inutilement contre la violence des vents contraires, l'apparition de Christ marchant sur les eaux, les craintes qui s'élevèrent en eux, ses paroles rassurantes, l'aventure de Pierre et son résultat avec l'apaisement subit de la tempête et l'abordage de la barque, tout fut fidèlement raconté à la foule émerveillée, au milieu de fréquentes interruptions et d'exclamations de surprise.

Mais leur attention était alors dirigée sur les leçons de Jésus, si pleines d'intérêt solennel. Beaucoup de personnes étaient profondément émues, mais les esprits de quelques-uns étaient remplis de curiosité concernant le récit merveilleux qu'ils avaient entendu. Aussitôt que le discours fut ache-

vé, ils se pressèrent autour du Sauveur, le questionnant, espérant recevoir de ses propres lèvres un récit plus complet de son œuvre puissante de la nuit précédente. Mais Jésus ne satisfît pas leur simple curiosité. Il était aussi pressé par les Pharisiens de faire voir par un miracle du ciel qu'il était le Fils de Dieu. Ils demandaient une preuve de son pouvoir miraculeux, telle que celle qui avait été donnée de l'autre côté de la mer. Ils l'importunaient en lui demandant de répéter ses œuvres merveilleuses devant eux.

Jésus leur déclara qu'ils ne le cherchaient pas pour un digne motif; qu'ils ne désiraient pas apprendre comment servir Dieu dans leur vie de tous les jours; mais ils lui demandaient de faire un miracle, quelquefois dans un esprit d'incrédulité, et parfois dans l'espérance de profiter des faveurs temporelles qu'il pourrait ainsi leur conférer. Il leur commanda de travailler non pour la nourriture qui périt, mais de rechercher la nourriture spirituelle, cette sagesse qui conduit à la vie éternelle. Le Fils de Dieu seul pouvait donner cela, car il a le sceau du Père. Avec un empressement solennel, il chercha à leur faire comprendre que les faveurs temporelles sont de petites conséquences, comparées à la grâce céleste offerte par le Fils de Dieu.

«Alors ils lui dirent: que ferons-nous pour faire les œuvres de Dieu? Jésus répondit et leur dit: C'est ici l'œuvre de Dieu, que vous croyiez en Celui qu'il a envoyé. Alors ils lui dirent: Quel miracle fais-tu donc, afin que nous le voyions et que nous croyions en toi? Quelle œuvre fais-tu? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon qu'il est écrit: Il leur a donné à manger le pain du ciel.» C'était Christ lui-même qui conduisait les Hébreux dans leur voyage à travers le désert. C'était Lui qui les avait nourris de manne céleste chaque jour; maintenant ils parlent aveuglément de ce miracle fait pour leurs pères, dans un esprit d'incrédulité chicanière. Jésus leur déclara que comme Dieu leur avait envoyé la manne pour préserver leurs vies, il avait fait don de son Fils, afin que par lui ils pussent manger le pain du ciel, et devenir immortels.

«Et Jésus leur dit: En vérité, en vérité je vous le dis: Moïse ne vous a point donné le pain du ciel; mais mon Père vous donne le vrai pain du ciel. Car le pain de Dieu est celui qui est descendu du ciel, et qui donne la vie au monde. Ils lui dirent: Seigneur, donne-nous toujours de ce pain-là.» Jésus se sert du pain comme d'une image pour représenter la puissance vivifiante de son Esprit. L'un soutient la vie physique, tandis que l'autre satisfait le cœur et fortifie les pouvoirs moraux. «Et Jésus leur dit: Je suis le pain de vie; celui qui vient à moi n'aura point de faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. Mais je vous l'ai déjà dit, que vous m'avez vu, et cependant vous ne croyez point.» Ceux qui ont joui de la communion de Christ n'auront jamais faim de jouissances plus grandes. Tout incertain a disparu, l'âme fatiguée trouve des rafraîchissements continuels dans le Sauveur. La soif fiévreuse de richesses et d'honneurs est passée. Il est en eux-mêmes une source qui jaillit en vie éternelle.

Jésus assura aux Juifs qu'ils l'avaient vu ainsi que ses œuvres, pourtant ils ne croyaient pas. Jésus ne parlait point de ce qu'ils le voyaient naturellement; mais il entendait que leurs esprits avaient été convaincus, tandis que leurs cœurs endurcis et orgueilleux refusaient de le reconnaître comme le Messie. Le Sauveur avait fait au mi-

lieu d'eux des œuvres qu'aucun homme n'a jamais faites. Les preuves vivantes de sa puissance divine s'étaient présentées à eux jour après jour; cependant leurs cœurs méchants et querelleurs demandent encore un autre signe de sa divinité avant de vouloir croire. Si cela leur eût été accordé, ils seraient demeurés aussi incrédules qu'auparavant. S'ils n'étaient pas encore convaincus de sa qualité de Messie, par ce qu'ils avaient vu et entendu, il était inutile de leur faire voir des œuvres plus merveilleuses. La dignité du saint Fils de Dieu ne devait pas se compromettre à satisfaire la curiosité de la foule.

Jésus dit: «Car le cœur de ce peuple est appesanti; ils ont ouï dur de leurs oreilles, ils ont fermé les yeux: afin qu'ils n'aperçoivent pas de leurs yeux, et qu'ils n'entendent pas de leurs oreilles, et qu'ils ne comprennent pas du cœur, et qu'ils ne se convertissent pas, et que je ne les guérisse pas.» L'incrédulité trouvera toujours une cause de doute pour repousser la preuve la plus positive. Les Juifs se tenaient constamment sur leurs gardes, dans la crainte qu'ils ne fussent forcés par des preuves écrasantes d'abandonner leurs préjugés et leur incrédulité. Quoique leur intelligence fût convaincue, ils refusaient de soumettre leur orgueil, et leur propre justice ne voulait pas admettre qu'eux, qui s'étaient vantés de leur sagesse au dessus du reste du monde, avaient besoin qu'on les enseignât.

Les Juifs s'étaient rassemblés pour célébrer la pâque. En mangeant la chair de l'agneau, ils devaient se souvenir qu'il représentait l'Agneau de Dieu, et la protection dont ils avaient joui quand les premiers-nés de leurs ennemis avaient été mis à mort en Egypte. Le sang qu'il était commandé aux Hébreux d'avoir sur les linteaux de leurs portes, et qui leur était un signe de sûreté, représentait aussi le sang de Christ qui devait être versé pour les péchés du monde. Le Sauveur a le pouvoir de ressusciter finalement des morts tous ceux qui, par la foi, mangent de sa chair et boivent de son sang. Cette nourriture spirituelle donne aux croyants une espérance bien fondée de la résurrection à une vie immortelle dans le royaume de Dieu.

Jésus déclara ces vérités précieuses à la foule incrédule disant: «Tout ce que mon Père me donne viendra à moi, et je ne mettrai point dehors celui qui viendra à moi. Car je suis descendu du ciel, pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. Et c'est ici la volonté du Père, qui m'a envoyé, que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour.» Il parla de son prochain sacrifice en ces termes: «Et le pain que je donnerai est ma chair, laquelle je donnerai pour la vie du monde.» Il offre son salut à tous ceux qui veulent l'accepter, étant revêtu de notre humanité comme notre Rédempteur et ayant accès auprès du Père qui l'avait investi de divine autorité.

Mais les Juifs étaient mécontents que Jésus prétendît être le pain descendu du ciel. «Et ils disaient: N'est-ce pas là Jésus, le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère? Comment donc dit-il: Je suis descendu du ciel?» Ils étaient tellement liés à leur bigoterie et à leur orgueil qu'il semblait alors impossible de croire à l'évidence qui était aussi claire que le soleil en plein midi. Leur jalousie s'élevait de ce que cet homme d'humble origine fût capable de faire des miracles dont ils ne pouvaient nier la réalité, et enseigner des vérités qui ne pouvaient être contredites. Ainsi ils essayèrent de soulever les préjugés et l'incrédulité

du peuple en rappelant d'un air moqueur la basse origine de Jésus, et sa naissance mystérieuse, insinuant qu'il était d'une parenté douteuse. Ils faisaient dédaigneusement allusion à sa vie comme ouvrier de Gallilée, et à sa famille comme étant pauvre et basse. Ils déclaraient que ces fières prétentions de ce charpentier sans instruction devraient être promptement répudiées.

Mais Jésus entendit leurs murmures et les reprit. De nouveau il déclara dans un langage encore plus fort sa liaison avec le Père, et la nécessité pour le cœur d'être éclairé par l'Esprit de Dieu, avant de pouvoir sentir le besoin d'un Sauveur. «Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire; et moi je le ressusciterai au dernier jour. Il est écrit dans les prophètes: Ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque donc a écouté le Père et a été instruit par lui, vient à moi.» Jésus rappelle ici le prophète Esaïe: «Aussi tous tes enfants seront enseignés de l'Éternel, et la paix de tes fils sera abondante.»

Ce n'était pas une nouvelle doctrine que Jésus enseignait. C'était l'accomplissement de la prophétie que, comme docteurs de la Parole, les sacrificateurs et les anciens auraient dû comprendre parfaitement. En déclarant que personne ne venait à lui, à moins que le Père ne l'attirât, le Sauveur désirait leur faire comprendre que Dieu ne paraîtrait jamais en personne pour leur enseigner le chemin de la vie. L'humanité ne pourrait pendant un moment endurer la vue de sa gloire; ce n'est que par le Fils que les hommes peuvent approcher de Dieu. En voyant et en entendant le Fils, ils voyaient et entendaient le Père. Il est Médiateur entre Dieu et ses enfants désobéissants. Les Juifs prétendaient n'être enseignés que par Dieu, mais Jésus déclare vaines de telles prétentions, car dit-il: «Quiconque donc a écouté le Père et a été instruit de ses intentions vient à moi.»

Jésus ne chercha pas plus à répondre aux questions concernant sa naissance, qu'à celles qui concernaient sa traversée de la mer. Il ne désirait pas se glorifier lui-même ni les miracles qui marquèrent sa vie. La prévention des Pharisiens dépassait les questions qu'ils faisaient; elle avait sa racine dans la perversité de leurs cœurs mauvais. Ses paroles et ses actes n'avaient pas fait naître de tels sentiments, mais les avaient fait paraître, parce que sa doctrine pure et élevée n'était point d'accord avec leurs cœurs égoïstes. Il leur dit: «En vérité, en vérité, je vous dis: Quiconque croit en moi a la vie éternelle. Je suis le pain de vie.» Il y avait des vues contraires et beaucoup d'incertitude concernant la résurrection des morts. Outre les dissensions entre les Sadducéens et les Pharisiens, les Juifs étaient dans une grande obscurité concernant la vie future et la résurrection du corps. Jésus avait pitié de leur condition ignorante et il les invita à l'accepter, lui qui était leur seule espérance, Celui qui donne la vie, même le «pain de vie.»

Ils lui avaient rappelé la manne que leurs pères mangèrent dans le désert, comme si le don de cette nourriture était un plus grand miracle que celui que Jésus avait fait; mais il leur déclara alors que la nourriture temporelle qui leur avait été donnée du ciel n'était qu'un faible don comparé au don de la vie éternelle qu'il leur offrait alors. La nourriture mangée alors soutenait les forces du corps; mais ne prévenait point l'approche de la mort, et n'assurait point la vie éternelle. Le pain que le Fils de Dieu offre aux hommes doit détruire la mort, donnant à la fin la vie éternelle au corps. Jésus dit:

« Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. C'est ici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde. » Notre Seigneur a ici en vue sa mort prochaine, la seule vraie propitiation pour les péchés de l'humanité. Les Juifs allaient célébrer avec grande pompe la fête de Pâque. L'agneau qui devait être mangé là était un symbole du corps de Christ. Pourtant la personne même qu'il représentait se tenait au milieu d'eux; se présentant elle-même comme leur Sauveur dont le sang les préserverait de la colère d'un Dieu qui hait le péché, et ils refusaient ses offres de miséricorde.

Le miracle que Jésus avait accompli en nourrissant la foule lui fournit une image frappante par laquelle il illustrait son œuvre sur la terre. Il déclarait que comme le pain communique la santé et la force au corps, ainsi la foi en Christ et l'obéissance à ses enseignements donnent une vigueur spirituelle à l'âme et la vie éternelle. Mais les Juifs déterminés à mal interpréter ses paroles, s'engagèrent dans une contestation irritante, demandant: « Comment celui-ci nous peut-il donner sa chair à manger? » Ils affectèrent de comprendre ses paroles dans le sens littéral, comme Nicodème, quand il demandait: « Comment un homme peut-il renaitre, quand il est vieux! » Ils comprenaient ce que Jésus voulait dire, mais ils ne désiraient pas le reconnaître. Ils pensèrent que c'était une bonne occasion de prévenir le peuple contre lui, en leur présentant les paroles de Jésus sous le jour le plus défavorable. Alors « Jésus leur dit: En vérité, en vérité je vous le dis: Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous-mêmes. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. Comme le Père, qui est vivant, m'a envoyé, et que je vis par le Père, ainsi celui qui mangera vivra par moi. C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Il n'en est pas comme de la manne que vos pères ont mangée, et ils sont morts; celui qui mangera ce pain vivra éternellement. »

Les Juifs parurent remplis d'horreur à ces paroles de Christ. Leur loi leur défend strictement de goûter du sang et ils tournèrent ses paroles en sacrilège et contestèrent et disputèrent entre eux sur sa déclaration. Jésus donnait à ses disciples et au peuple des leçons qu'ils ne pouvaient entièrement comprendre dans ce moment-là, à cause de leurs ténèbres morales. Beaucoup de choses que ses disciples ne comprirent pas entièrement lorsqu'il les prononça, furent rendues claires par les événements subséquents. Ses paroles furent un appui pour leurs cœurs lorsqu'il ne marcha plus avec eux.

Même les disciples murmurèrent sur ces dernières paroles de Jésus « Plusieurs de ses disciples l'ayant ouï, dirent entre eux: Cette parole est dure; qui peut l'écouter? » Le Sauveur entendit leur plainte et leur dit: « Ceci vous scandalise-t-il? Que sera-ce donc si vous voyez le Fils de l'homme monter où il était auparavant? C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous dis sont esprit et vie. » Il leur apprend ainsi que ce n'est point sa chair

humaine qui leur donnerait la vie éternelle, mais la foi en ses paroles et en l'efficacité du sacrifice qu'il devait faire pour le monde. Son enseignement et son exemple, sa vie et sa mort étaient le pain céleste qui devait leur donner la vie et la vigueur spirituelles. Il les réprovoque parce qu'ils avaient murmuré lorsqu'il avait dit qu'il était venu du ciel. S'ils n'étaient pas capables de recevoir cette vérité, comment en serait-il lorsqu'il monterait devant leurs yeux dans ce ciel d'où il venait?

### UNE CONVERSATION CONCERNANT

— LA —

### DESTINÉE DE L'HOMME.

ONZIÈME SOIRÉE.

#### LE BRIGAND SUR LA CROIX.

**MINISTRE.**— Suivant votre requête, nous étudierons ce soir les paroles que notre Seigneur adressa au brigand sur la croix: « Et Jésus lui dit: Je te dis en vérité, que tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis. » Ou, selon la traduction de Lausanne: « Je te le dis: Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. » Luc 23: 43.

**VISITEUR.**— Si Christ et le brigand entrèrent au paradis le jour de la crucifixion, alors nous devons rejeter la doctrine que les morts, tant les justes que les injustes dorment jusqu'à la résurrection.

**MIN.**— Mais nous avons examiné un grand nombre de passages où cette doctrine paraît être distinctement enseignée, et il reste encore un plus grand nombre de passages du même caractère, que nous n'avons pas encore examinés. Tout cela semble enseigner clairement que les hommes ne seront ni récompensés ni punis, avant d'avoir été jugés au dernier jour. Nous voulons accorder toute sa valeur au passage qui attire maintenant notre attention. Toute déclaration de la Bible est vraie et lorsque chaque passage est correctement interprété, on voit que tous sont en parfait accord. Christ promit que le brigand serait avec lui au paradis, mais où ce lieu est-il situé?

**VIS.**— Il y a une grande différence d'opinion relativement au paradis, parmi ceux qui disent que les morts ont conscience de leur existence. Les uns disent que le paradis est une partie de la Sainte Cité, et qu'il est situé au troisième ciel. Les autres prétendent que, quoique le paradis soit la demeure des esprits des justes, il est situé en *sheol*, ou *hades* et est séparé par un grand gouffre de la géhenne, ou lac de feu, lequel constitue l'autre partie de *sheol*, et est la demeure des méchants esprits, jusqu'au jour du Jugement.

**MIN.**— Mais laquelle de ces deux manières de voir adoptez-vous? car toutes deux ne peuvent être vraies.

**VIS.**— Je pense qu'il est évident, comme vous l'avez montré dans notre dernière entretien que, suivant St.-Paul, le paradis est situé au troisième ciel, (2 Cor. 12: 1-4); et que, suivant St.-Jean, le paradis est dans la Nouvelle Jérusalem. Comparez Apoc. 2: 7; 22: 14. Je crois donc que lorsque notre Seigneur mourut, il entra en la présence de son Père, dans la Jérusalem céleste et fut accompagné par le brigand repentant.

**MIN.**— Mais n'avez-vous jamais lu ce que le Seigneur dit à Marie, au jour de sa résurrection, trois jours après sa mort sur la croix? Il lui dit: « Ne me touche point, car je ne suis pas encore monté vers mon Père; mais va vers mes frères, et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon

Dieu et votre Dieu. » Jean 20: 17. Si donc le paradis est situé dans la Jérusalem céleste, notre Seigneur n'entra point au paradis le jour où il fut crucifié.

**VIS.**— Quand notre Seigneur dit à Marie qu'il n'était pas encore monté vers son Père, il a dû entendre qu'il n'était pas encore monté avec son corps immortel, mais il ne pouvait avoir entendu que son âme n'avait pas été avec son Père, pendant les trois jours entre sa crucifixion et sa résurrection.

**MIN.**— Si cette manière de voir est correcte, il s'ensuit que l'âme seule ne peut être considérée comme l'homme réel, et que le corps aussi bien que l'âme est nécessaire afin de constituer la personne.

**VIS.**— J'admets la force de ce que vous dites, mais je ne reconnais pas du tout la doctrine que l'âme et le corps sont tous deux nécessaires afin de constituer la personne. Au contraire, je pense que l'âme et le corps peuvent chacun être désigné comme la personne. Ainsi, je crois que le corps du Seigneur descendit dans la tombe et qu'en même temps son âme monta vers son Père.

**MIN.**— Mais St.-Paul contredit directement ce que vous dites. Vous affirmez que Christ monta et descendit en même temps, mais St.-Paul dit que Christ descendit avant de monter. Vous dites que c'était le corps qui descendit, et que l'âme monta au ciel; mais l'apôtre dit que Celui qui monta au ciel est le même que Celui qui descendit premièrement dans les parties les plus basses de la terre. Il repousse l'idée que Christ suivit deux directions en même temps, en disant qu'Il descendit dans la terre avant de monter au ciel et que l'Être qui descendit dans la terre était « le même » qui monta au ciel. Les paroles de l'apôtre ne peuvent être mal entendues; il dit: « Or, que veut dire cela: Qu'il est monté, si ce n'est qu'auparavant il était descendu dans les parties les plus basses de la terre? Celui qui était descendu, c'est le même qui est monté par dessus tous les cieux, afin qu'il remplit toutes choses. » Eph. 4: 9, 10. Quand notre Seigneur rencontra Marie, au matin de sa résurrection, il n'était pas encore monté vers son Père.

**VIS.**— Je n'ai jamais remarqué cette déclaration de St.-Paul respectivement à l'ascension de Christ, et je ne puis non plus la faire concilier avec la manière de voir que j'ai à cœur. Mais je dois encore croire que l'âme de notre Seigneur fut en paradis avec le brigand, pendant les trois jours qui précédèrent sa résurrection.

**MIN.**— Mais le témoignage de David et de St.-Pierre contredisent directement votre assertion que l'âme de Christ était en paradis durant la période où il reposa dans la tombe. David dit de la résurrection de Christ que son âme ne fut point laissée en *sheol* ou *hades*. (\*) Ps. 16: 10. St.-Pierre dit la même chose deux fois. Actes 2: 27, 31. La résurrection n'amena donc pas l'âme de notre Seigneur du paradis, mais de *sheol*.

**VIS.**— Je ne puis nier le témoignage de David et de St.-Pierre, et je vois pourquoi tant de savants ont dit que le paradis doit être situé en *sheol*. S'ils ont raison en ceci, alors Christ à sa mort put entrer et dans le paradis et dans *sheol*.

**MIN.**— Mais St.-Paul enseigne que le paradis est au troisième ciel, (2 Cor. 12: 1-4) et Moïse enseigne que *sheol* est dans les profondeurs de la terre. Deut. 32: 22. Com-

(\*) NOTE— On comprend que tous les passages donnés dans cet article se rapportant à *SHEOL* ou *HADES* sont ainsi cités, parce que ces mots se trouvent ainsi dans l'Hébreu et le Grec, quoiqu'ils ne soient pas employés dans les traductions modernes.

ment le paradis peut-il donc être situé en *sheol*? Christ dit que l'arbre de vie est dans le paradis de Dieu. Apoc. 2 : 7. Mais lorsque Dieu punit Coré, la terre s'ouvrit et il descendit vivant dans *sheol*. Nomb. 16 : 30-34.

Si le paradis était situé dans *sheol*, alors l'arbre de vie doit être dans l'intérieur de notre terre. Mais l'arbre de vie est dans la Nouvelle Jérusalem (Apoc. 22 : 14) et comme le paradis renferme l'arbre de vie, le paradis doit être dans la Nouvelle Jérusalem et ne peut être en *sheol*, dans l'intérieur de la terre. De plus Salomon nous dit que *sheol* est un lieu où il n'y a point de connaissance, (Eccl. 9 : 10) et Job nous dit que c'est un lieu où les morts dorment. Job 14 : 12, 13; 17 : 13-16. Finalement nous apprenons par Apoc. 20 : 14 que *sheol* ou *hades* doit être jeté dans le lac de feu, au jour du Jugement. Certainement ceci ne pourrait être vrai, si le paradis et l'arbre de vie sont situés en *sheol* ou *hades*.

Vis.—Ce que vous avez dit présente le sujet sous un nouveau jour à mon esprit. Je vois que si le paradis est situé dans la Nouvelle Jérusalem, notre Seigneur n'entra pas au paradis avant sa résurrection. Je vois au contraire qu'il descendit en *sheol* et que le paradis n'est pas situé en *sheol*. Mais que signifient les paroles que notre Seigneur adressa au brigand repentant?

Min.—La question à l'égard de la signification des paroles adressées au brigand se rattache à l'emploi de l'adverbe aujourd'hui. Ce mot est employé ou pour marquer le temps où Christ entrerait dans le paradis, ou il est employé par Christ pour rendre ses paroles très-éloquentes, en marquant le fait qu'il faisait cette promesse au brigand au moment même où tous deux mouraient sur la croix comme malfaiteurs.

Vis.—Mais la ponctuation rend impossible que nous comprenions que le mot aujourd'hui est employé pour rendre plus emphatique le temps et les circonstances dans lesquelles notre Seigneur fit cette promesse.

Min.—Les anciens manuscrits du Nouveau Testament sont écrits sans ponctuation et sans même être divisés en mots. La ponctuation qui existe dans les copies imprimées du Testament grec n'existait pas dans les anciens manuscrits, mais a été faite d'après le meilleur jugement des savants modernes. Mais plusieurs éminents critiques, parmi lesquels se trouve Milton, auteur du Paradis Perdu, soutiennent que ce verset doit être ponctué de sorte que l'adverbe aujourd'hui ne marque pas le temps de l'accomplissement de cette promesse, mais rende plus emphatiques les circonstances dans lesquelles la promesse fut faite. Ceci enlève toute la difficulté et ne laisse que l'accord où, autrement, il existerait une contradiction. (\*)

Nous avons un tel exemple de l'emploi du mot aujourd'hui dans Zach. 9 : 12. «Je t'annonce aujourd'hui que je t'en rendrai deux fois autant.» Ici le mot aujourd'hui marque le temps où la promesse fut faite et non le temps où elle devait s'accomplir. Et il était particulièrement à propos que notre Seigneur se servît de cet adverbe de la même manière, car il parlait dans un moment où il paraissait être abandonné de Dieu et

des hommes, lorsqu'il était apparemment impossible que la promesse fût accomplie.

Vis.—Mais le Nouveau Testament enseigne-t-il réellement que notre Seigneur ne prendra point son peuple en sa présence, jusqu'à ce qu'il revienne et les ressuscite des morts?

Min.—St.-Pierre dit de David qu'il n'est pas monté au ciel, pourtant David était mort depuis plus de 1000 ans, quand St.-Pierre prononça ces paroles. Act. 2 : 34. Lorsque notre Seigneur, sur le point de quitter ses disciples, les console, il leur dit qu'il s'en allait vers son Père, et que, lorsqu'il leur aurait préparé des places, il reviendrait les prendre à lui, afin qu'ils fussent avec lui. Jean 14 : 1-3. Ceci montre que les apôtres ne devaient pas être avec lui avant son second avènement.

Vis.—Mais St.-Paul espérait être avec Christ au moment de sa mort, car il désirait de partir et d'être avec Christ, ce qui est beaucoup meilleur. Phil. 1 : 21-23. Si St.-Paul devait être pris auprès de Christ tout de suite après sa mort, je devrais croire que David et les onze apôtres ont dû aller au ciel à leur mort.

Min.—Je désire que vous étudierez ces passages avec soin, et dans notre prochaine entrevue, j'espère que vous pourrez m'expliquer pourquoi les onze apôtres doivent attendre jusqu'au second avènement, afin d'être reçus en la présence de Christ, si St.-Paul devait paraître en sa présence au moment de sa mort, et comment il se pourrait que St.-Paul montât au ciel aussitôt après sa mort, tandis que David, 1000 ans après sa mort, n'était pas encore, suivant St.-Pierre, monté au ciel.

### LE TEMPLE DE SOSPEL

ET LA

BALMA DELLE CAUETTE DI TENDA.

SOUVENIR D'UN EXCURSIONNISTE.

SOSPEL.—Il y a quelques mois, ce dernier nom ne me disait rien, absolument rien! Je l'ignorais, de même que les guides, les indicateurs et les chroniqueurs l'ignorent. Les plus anciens de notre congrégation n'en avaient point entendu parler, un seul excepté. Que de choses nous ignorons ainsi; que de souvenirs historiques ensevelis dans l'obscurité du passé! Grâce à un chercheur, ami de la vérité, ce nom se révéla et apparut tout à coup lumineux à quelques-uns d'entre nous.

Voici en quelles circonstances nous entendîmes parler de la *Balma delle Cauette*, et décidâmes de nous y rendre le printemps dernier, avant la dispersion de la plupart d'entre nous. La conférence des Eglises du Littoral, de fin avril, clôturait par un déjeuner fraternel. La présence au milieu de nous du vénérable Past. Gaberel de Genève, l'historien consciencieux et infatigable dans ses recherches, amena la conversation sur les traces laissées dans ce comté et les comtés avoisinants, par le protestantisme à l'époque de la réformation.

L'un de nos anciens, Mr. Juge, ingénieur aux mines, qui connaît son département sur le bout du doigt, improvisa sur ce sujet un très-intéressant exposé historique, dont voici en deux mots la substance: «Lors de la Réforme, en France, le protestantisme pénétra de bonne heure à Grasse, à Vence et à Mouans-Sartoux, et y fit de rapides progrès. Dès le commencement du XVI<sup>me</sup> siècle, il avait acquis un tel développement que les familles riches, influentes, considérées, les distillateurs en renom, les corroyeurs les plus

importants de Grasse et des environs appartenaient à la religion réformée. Parmi eux figurait un seigneur de Vence, dont le nom s'échappa.

«A Mouans-Sartoux, l'église servit longtemps aux deux cultes. Il reste de cette époque à Vence la rue des Huguenots, et à Grasse la Tour des Huguenots. La Révocation de l'Edit de Nantes (1685) eut pour effet de balayer au loin les familles les plus riches et les plus influentes, ce qui porta un préjudice sensible au commerce et à la prospérité de ces localités.

«Dans le comté de Tende, le protestantisme, probablement implanté par les Vaudois des Vallées du Piémont, s'étendit au XV<sup>me</sup> siècle dans toute la Vallée de la Roya. Il passa de là dans la vallée de la Bevera, gagna Sospel et se maintint dans tout ce rayon pendant le XVI<sup>me</sup> siècle. Il est à présumer que les Protestants vaudois entretenaient alors des relations suivies avec leurs nouveaux coreligionnaires de ces Vallées. Malheureusement les documents concernant cette époque si intéressante, font presque défaut. Sur un laps de 110 années, nous n'en connaissons encore que deux. Le premier remonte à 1471 et le second est daté de 1581.

«A Sospel, on retrouve au centre de la ville les traces d'un petit temple protestant. A quelque distance de la ville, il existe en outre, une maison qui servit de lieu de prière, «la Barbeta», ainsi nommée de l'usage qu'avaient les pasteurs protestants de porter toute leur barbe (Barbets). Enfin à trois quarts d'heure de distance, on montre un cimetière protestant qui date du XV<sup>me</sup> siècle, délaissé probablement depuis les terribles persécutions du XVI<sup>me</sup> siècle.

«L'abbé Alberti, l'un des historiens de Sospel nous apprend que *Sospello era infestato dagli Eretici*. Son dire est confirmé par l'abbé Gioffredo, historien des Alpes Maritimes. A Tende, Claude, comte de Tende, de la puissante famille Lascaris, grand sénéchal de Provence, après avoir favorisé plus ou moins ouvertement les Protestants vaudois et calvinistes, finit par adhérer à la Réforme. Grâce à cette protection, le nombre des croyants augmenta rapidement dans ses états. Des inscriptions au sens biblique, sculptées sur les frontons de quelques-unes des plus anciennes maisons se retrouvent à Tende et à la Briga. Elles datent du XV<sup>me</sup> et du XVI<sup>me</sup> siècle. Toutefois on n'a pas retrouvé jusqu'à ce jour, à Tende, un local (ou temple) ayant l'apparence d'avoir servi de lieu de culte. Il est plausible d'admettre que lorsque le chef de la puissante maison Lascaris favorisait le protestantisme, les portes de son palais s'ouvraient pour recevoir les fidèles.

«Ce temps ne fut malheureusement pas de longue durée, car Honoré, fils de Claude de Tende se déclara en faveur du catholicisme, en 1579. Sous Philibert-Emmanuel, Tête de fer, duc de Savoie, il guerroya contre les Protestants. D'après les ordres du duc, il les poursuivit à outrance sur ses propres terres. Tout sujet protestant fut mis à l'index. Pour avoir raison de ces entêtés lecteurs de la Bible, on eut recours au fer, au feu et à la délation. On vit alors se dérouler une longue période de sanglantes persécutions, pendant laquelle les Protestants poursuivis, traqués, soutinrent avec une persévérance héroïque la lutte des martyrs, afin de conserver leur liberté de conscience. Le nombre devait nécessairement finir par les écraser et les faire disparaître. Lorsqu'ils ne purent plus adorer Dieu en plein jour, des réunions secrètes se tinrent nuitamment dans des caves et autres lieux sou-

(\*) NOTE.—La traduction de Lausanne de Luc 23 : 43, donnée au commencement de cet article, suit presque exactement l'ordre des paroles du Testament grec. On verra que, suivant cette traduction, la ponctuation, qui est d'origine moderne, détermine si aujourd'hui est employé pour marquer le temps où la promesse devait s'accomplir, ou s'il est employé pour renforcer les circonstances existant au moment où la promesse fut faite.

terrains. On risquait sa vie pour s'y rendre!

«Enfin, les grottes et les cavernes, dans les lieux écartés et montagneux servirent de dernier refuge, en même temps que de lieu de culte aux survivants, dont le nombre diminuait tous les jours. L'une de ces grottes nous est personnellement connue. Elle se trouve à une heure environ au-dessus de Tende, sur l'un des escarpements de la montagne de St.-Sauveur, dans un lieu plus sauvage et aride que pittoresque, auquel on parvient par un sentier étroit et abrupt, que nous avons fait réparer et quelque peu élargir. Cette grotte est de forme elliptique, elle mesure environ dix mètres sur douze et huit à neuf de hauteur et conserve des traces de chaires, dans la brèche calcaire. Les uns l'appellent *Arma*, les autres *Alma* et le plus grand nombre *Balma delle Cavette* c.-à-d. baume ou grotte des Corneilles, et la tradition locale ajoute: «ou des hérétiques.»

«A l'époque où Philibert-Emmanuel, devançant les cruautés mises à l'ordre du jour, par la Révocation de l'Edit de Nantes, se servit d'Honoré comme instrument complaisant pour exécuter ses décrets sanguinaires, autorisant la chasse à l'homme, et prescrivant l'extirpation du protestantisme dans les vallées de la Roya et de la Briga, cette caverne devint le lieu de culte des Protestants de Tende. En conclusion, nous serions heureux de pouvoir vous y conduire, en vous faisant parcourir ces diverses localités, bien dignes d'attirer l'attention du protestantisme, aussi bien par les nombreux souvenirs archéologiques et historiques encore peu connus qu'elles contiennent, que pour chercher à réveiller ces souvenirs glorieux, chez les descendants de ces vieilles populations protestantes, en leur faisant connaître la Parole de Dieu, source de vie où leurs ancêtres puisèrent leur courage et leur foi.»

Ces détails avaient suffisamment éveillé notre intérêt, pour que l'offre aimable de Mr. J..., de se mettre à la tête d'une excursion, dans le but de reconnaître les traces laissées par les premiers adhérents à l'Évangile, fût acceptée avec reconnaissance. Quelques jours s'écoulèrent; enfin le Mercredi 3 mai dernier, à 9 heures du matin, emportés par deux bonnes voitures qui devaient nous déposer le lendemain à Tende, nous quitions Menton, au nombre de douze touristes des deux sexes, appartenant à des nationalités diverses.

Nous remontons le charmant et frais valon de *Careï* et laissons derrière nous le hameau de Les Monti. Plus haut, les plus ingénues préfèrent gravir à pied les nombreux zig-zags qui les amènent à onze heures et demie au sommet du Col de Castillon, d'où l'on jouit d'une vue admirable sur la mer et sur les Alpes. La descente sur Sospel par le versant nord n'offre rien de bien intéressant et s'effectue rapidement. A midi et demie, nous entrons dans ce chef-lieu de canton agréablement situé, dans un joli bassin de forme triangulaire, au confluent du Vallon Appanam à la Bevera qui divise la ville en deux. Un repas abondant auquel nous faisons honneur, nous est promptement servi à l'hôtel Careno.

Peu après, nous commençons nos explorations par la rue St.-Pierre. Nous remarquons quelques voûtes, quelques ogives, des plein cintre, des inscriptions, des symboles religieux sans date, les armes de la famille Alberti, (de Florence, qui porte d'azur à quatre chaînes d'or mouvante de l'écu et liées au centre par un anneau du même). Nous relevons plus loin, sur une antique maison, dite de la justice, un bas relief re-

présentant, en face l'un de l'autre, un lion rampant et un agneau pascal qui tient entre ses pieds une croix sans banderolles, en dessous, seulement ceci: «Christo Franciscus fecit», sans date. Nos recherches ultérieures dans nos armoriaux et livres de blason ne nous font trouver aucun écusson de famille, se rapportant aux détails de ce relief. L'agneau pascal figure dans les armoiries de la ville de Grasse.

En continuant à descendre la même rue, nous atteignons à l'angle d'une ruelle, une vieille maison à plusieurs étages, dont la partie basse sert actuellement de grenier à foin. D'après nos indications, confirmées par la tradition locale, c'est cette maison, appartenant actuellement à Mr. Borriglione maire et député de Nice, qui servait anciennement d'église aux Protestants de Sospel.

Dès lors elle a évidemment subi plus d'un remaniement. Nous entrons, escortés des voisins attirés par la curiosité. La partie grange était une petite salle régulièrement voûtée, mesurant trois mètres vingt de hauteur, sur environ huit mètres de profondeur et quatre et demi de largeur, avec deux arches en tonnelle de chaque côté, des fenêtres en croisillon du côté de la ruelle et plusieurs autres détails de construction en tous points semblables à ce qui se rencontre dans les anciens temples protestants des Vallées vaudoises. A l'extérieur on retrouve les traces de portes d'entrée usitées alors, actuellement murées, tandis qu'à l'intérieur, des tronçons de poutres sciées à raz du mur, indiquent l'existence d'une galerie. C'est dans cette petite enceinte que les courageux protestants se réunissaient pour s'édifier par la Parole de Dieu et se fortifier par la prière.

Toujours dans la même rue, sous la date de 1400, un **UHS** en vieux gothique, au centre d'un rayonnement de soleil à huit rayons, accompagné à droite et à gauche de deux écus portant un verdelet. Sur une autre porte, un **JHS** en regard d'un écu portant un faucon. Ailleurs, un écu à trois cotices, orné de plumes et lambrequins. Enfin un **JHS** (dont l'H est surmonté d'une croix) dans un cercle, accompagné à droite d'un **M**, (surmonté d'une croix) et à gauche d'un écu portant un verdelet. La forme et le sens de ces dernières lettres semblent faire opposition aux plus nombreux **I** ou **YHS**; les unes indiquant de même que le **JHS** adopté par Genève à l'époque de Calvin, l'idée protestante, tandis que l'H et l'M surmontés d'une croix partant du centre sont invariablement catholiques. Des arcades du style de la renaissance attirent encore nos regards et nous amènent sur la place où se trouve l'église St.-Michel, érigée en 1641, restaurée en 1861. Au dessus de l'Hôtel de Ville, s'élève un clocher roman remarquable.

Le guide Joanne nous donne sur Sospel le détail suivant: «Des Albigeois qui s'étaient réfugiés à Sospel au XIII<sup>me</sup> siècle, n'y trouvèrent qu'un asile précaire, et même en 1471, plusieurs de leurs disciples furent brûlés sur cette place publique.» L'heure s'avancant, nous sommes obligés de renoncer à visiter la Barbeta, ainsi qu'une maison de campagne signalée par un chroniqueur comme appartenant en 1577 à un Melchior Valquieri, chez lequel les Protestants tenaient aussi des assemblées religieuses. Le maire actuel, qui nous accompagne, est un de ses descendants.

Il est trois heures et demie lorsque nous reprenons nos voitures qui s'engagent sur la route de Tende-Coni pour franchir le Col de Bronis. (865 m.) Trois heures plus tard nous détélonons à l'Hôtel des Etrangers, à La Giandola, sur la rive gauche de la Roya,

qui nous offre un bon souper et une bonne couchée. [A SUIVRE.] A. R.

## À LA JEUNESSE.

ALEXANDRE LE GRAND.

—LE—

SIÈGE DE TYR.

PAR JACOB ABBOTT.

PREMIER ARTICLE.

LA VILLE de Tyr était située sur une petite île de trois ou quatre milles de diamètre, sur les côtes est de la mer Méditerranée. C'était à cette époque la ville la plus commerçante du monde, et elle exerçait une puissance maritime considérable par le moyen de ses flottes et ses vaisseaux qui parcouraient toutes les parties de la Méditerranée.

Tyr avait été précédemment bâtie sur la côte, mais dans l'une des guerres qu'elle eut à soutenir contre les rois de Babylone, l'ancienne ville avait été abandonnée par ses habitants, et on en avait bâti une nouvelle sur une île, non loin de la côte, qui pouvait plus facilement être défendue contre un ennemi. L'ancienne ville était tombée en ruines, et sa place était occupée par de vieux murs, des tours tombées, des pierres, des colonnes, des arches et d'autres restes de l'ancienne magnificence de la place.

L'île sur laquelle la ville était bâtie à l'époque d'Alexandre se trouve à environ un demi mille de la côte. La mer avait en cet endroit environ dix-huit pieds de profondeur, et formait entre l'île et la côte un port pour les vaisseaux. La grande occupation des Tyriens était le commerce. Ils achetaient et vendaient des marchandises dans tous les ports de la mer Méditerranée, et les transportaient çà et là, sur leurs vaisseaux marchands. Ils avaient aussi des flottes de galères de guerre qu'ils employaient pour protéger leurs intérêts sur les mers, et dans les différents ports que fréquentaient leurs vaisseaux marchands. Ils étaient ainsi devenus riches et puissants, et pourtant ils vivaient renfermés dans leur petite île, et étaient presque indépendants du continent.

Pourtant la ville elle-même, quoique resserrée par suite des faibles dimensions de l'île, était bâtie très-compacte et bien fortifiée, et elle renfermait un grand nombre de superbes et magnifiques édifices, remplis d'une abondance de richesses accumulées par le commerce et l'économie de plusieurs générations. Des contes extravagants sont faits par les historiens et les géographes de ce temps-là, relativement aux dimensions dans lesquelles les constructions de Tyr étaient faites. On disait, par exemple, que les murailles avaient cent cinquante pieds de haut. Il est vrai que les murailles s'élevaient directement de la surface de l'eau, et sans doute qu'une partie considérable de leur élévation était nécessaire pour atteindre le niveau de la surface de l'île; et on doit ajouter à cela l'élévation qu'elles devaient atteindre pour avoir la hauteur d'une muraille ordinaire de ville, pour protéger les édifices et les demeures qui sont à l'intérieur. Il est possible qu'il y eût quelques places, où les murailles elles-mêmes, ou les constructions qui s'y rattachaient, furent portées à la hauteur nommée plus haut, quoiqu'on puisse difficilement supposer que cela pût être leurs dimensions ordinaires.

En tout cas, Tyr était une ville très-riche,

magnifique et puissante, appliquée à ses opérations commerciales, et bien fournie de moyens de les protéger sur la mer; mais, éprouvant peu d'intérêt en prenant part aux guerres qui s'élevaient continuellement entre les puissances rivales qui possédaient le pays. Leur politique était de conserver leur indépendance, et pourtant de demeurer en bons termes avec tous les autres pouvoirs, de sorte que leurs affaires commerciales avec les ports de toutes les nations ne souffrissent pas d'interruption.

C'était une question très-sérieuse pour Alexandre, comme sa route le conduisait alors à travers la Phénicie, et dans le voisinage de Tyr, de savoir ce qu'il devait faire à l'égard d'un tel port. Il n'aurait pas aimé les laisser derrière lui et continuer sa marche vers l'Orient; car, dans le cas que des revers le surprissent, les Tyriens auraient très-probablement agit contre lui, et leur puissance dans la Méditerranée leur aurait permis d'agir efficacement contre lui sur toutes les côtes de la Grèce et de l'Asie-Mineure. D'un autre côté, attaquer cette ville, semblait une entreprise désespérée. Il n'avait que des forces de terre, et l'île était à un demi-mille de la côte. Outre ses énormes murailles qui s'élevaient perpendiculairement hors de l'eau, elles étaient défendues par des vaisseaux bien armés et équipés. Il n'était pas possible d'entourer la ville et de la prendre par la famine, car les habitants avaient assez de richesses pour acheter, et de vaisseaux pour amener des provisions et des vivres par mer. Alexandre se décida pourtant à ne pas suivre Darius à l'est et laisser une telle forteresse derrière lui.

Les Tyriens souhaitaient éviter une querelle si possible. Ils envoyèrent des messagers à Alexandre pour lui présenter des compliments et le féliciter de ses conquêtes, et désavouant tout sentiment d'hostilité contre lui. Ils lui envoyèrent aussi une couronne d'or, comme beaucoup d'autres provinces de l'Asie avaient fait, comme signe qu'elles se soumettaient d'une manière générale à son autorité. Alexandre répondit très-gracieusement, et il leur exprima l'intention qu'il avait d'aller à Tyr dans le but, disait-il d'offrir des sacrifices à Hercule, Dieu que les Tyriens adoraient.

Les Tyriens savaient que dans quelque endroit qu'Alexandre allât, il y allait à la tête de son armée, et son arrivée à Tyr impliquait nécessairement qu'il en prendrait possession militairement. Ils pensèrent qu'il pourrait être quelque peu difficile de déposer un tel visiteur, une fois qu'il aurait été installé dans leurs châteaux et leurs palais. Ainsi, ils lui firent dire qu'il n'était pas en leur pouvoir de le recevoir dans leur ville même, mais qu'il pourrait offrir le sacrifice qu'il désirait faire sur le continent, comme il y avait là un temple consacré à Hercule, parmi les ruines.

Alexandre réunit alors ses officiers en conseil, et leur exposa ses plans. Il dit qu'après avoir mûrement réfléchi sur ce sujet, il en était arrivé à la conclusion qu'il vaudrait mieux renvoyer de poursuivre l'expédition dans le cœur de la Perse, jusqu'à ce qu'il ait soumis Tyr complètement, et se soit rendu maître de la mer Méditerranée. Il dit aussi qu'il devrait prendre possession de l'Égypte, avant de tourner ses armes contre les forces que Darius rassemblait contre lui à l'Orient. Les généraux de l'armée approuvèrent cette opinion, et Alexandre marcha contre Tyr. Les Tyriens préparèrent leur défense.

En examinant soigneusement toutes les circonstances de la position, Alexandre con-

çut le plan bien hardi de construire une chaussée du continent à l'île, sur laquelle était fondée la ville, avec les ruines de l'ancienne Tyr, et de faire passer son armée dessus, jusqu'auprès des murs de la ville, où il pourrait alors poser ses engins et faire une brèche. Ceci semblerait être une entreprise désespérée. Il est vrai que les pierres qui restaient de l'ancienne ville offraient des matériaux suffisants pour la construction de la jetée, mais l'ouvrage devait se poursuivre au milieu d'une terrible opposition depuis les murailles de la ville même, et de la part des vaisseaux tyriens dans le port. Il semblerait presque impossible de protéger les ouvriers contre ces attaques, de manière à permettre de continuer les opérations, les difficultés et les dangers devant croître à mesure que l'ouvrage approcherait des murailles de la ville. Mais, malgré ces objections, Alexandre se décida à exécuter son plan. Tyr devait être prise, et c'était évidemment le seul moyen possible de la prendre.

Les soldats se mirent à l'œuvre avec une grande diligence. Leur fort attachement à Alexandre, leur confiance que quoiqu'il entreprit ou tentât réussirait, la nouveauté et la hardiesse du dessein, d'atteindre une île en faisant un isthme de la terre ferme à cette île, tout cela, et d'autres considérations semblables, excitèrent l'enthousiasme et l'ardeur des troupes au plus haut degré.

Dans toute construction de ce genre, dans l'eau, les matériaux employés sont quelquefois de terre, et quelquefois de pierre. Pour autant que la terre est employée, il est nécessaire de recourir à quelque moyen pour empêcher que la terre ne se disperse sous l'eau, ou d'être emportée par les vagues sur les côtés. Ceci est ordinairement effectué en enfonçant ce qu'on appelle des pilotis, qui sont de longues pièces de bois, pointues d'un bout, et enfoncés dans la terre au moyen de puissants engins. Alexandre envoya des troupes d'hommes dans les montagnes du Liban, où il y avait de grandes forêts de cèdres, qui étaient très-célèbres dans les anciens temps, et auxquelles il est fait souvent allusion dans les Saintes Ecritures. Ils abattirent des arbres et en amenèrent les troncs au bord de la mer, où ils les taillèrent en pointe à l'un des bouts, et les enfoncèrent dans le sable, pour protéger leurs ouvrages. D'autres apportèrent des pierres des ruines et les jetèrent dans la mer, dans la direction de la chaussée qu'ils voulaient construire. Il se passa un moment avant que l'œuvre fut avancée au point d'attirer l'attention des Tyriens. A la fin, pourtant, quand les gens de la ville virent la chaussée grandir peu à peu, et s'avancer de leur côté, ils résolurent de faire tout leur possible pour en arrêter les progrès.

Ils construisirent donc des engins pour lancer du haut de leurs murailles de lourds javelots et des pierres aux hommes qui se trouvaient sur la jetée. Ils envoyèrent secrètement des messagers aux tribus qui habitaient les vallées et les montagnes du Liban, pour attaquer les hommes qui travaillaient dans les forêts, et ils débarquèrent des troupes à quelque distance de la chaussée. Ces soldats suivirent la côte et tentèrent de chasser les Grecs qui étaient occupés à conduire des pierres depuis les ruines. Ils préparèrent et équipèrent aussi quelques galères d'une grande dimension, et les amenèrent près de la jetée, d'où ils attaquèrent les hommes qui y travaillaient avec des pierres, des dards, des flèches et des projectiles de toutes sortes.

Mais tout fut inutile. L'ouvrage, quoique retardé, se continua pourtant. Alexan-

dre fit construire de grands paravents de bois sur la jetée, les couvrant d'abris pour protéger ses soldats contre les flèches de l'ennemi, de sorte qu'ils pouvaient poursuivre leur travail en toute sécurité. Par ces moyens, l'œuvre avança à une certaine distance plus près de la ville. Comme la jetée avançait, on construisit sur elle, surtout le long des côtés, et à l'extrémité vers la ville, des machines pour enfoncer les pilotis et pour jeter des pierres et des dards, et des tours élevées à une grande hauteur pour permettre aux hommes de lancer des pierres et des lourds javelots sur les galères qui tenteraient de s'en approcher.

A la fin, les Tyriens résolurent d'essayer de détruire tous ces ouvrages de bois par le moyen de ce qu'on appelle en langue moderne, des brûlots. Ils prirent une grande galère et la remplirent de toutes sortes de combustibles. Ils la chargèrent d'abord de petits bois sec, et ils versèrent de la poix, du goudron et de l'huile sur tout ce bois, pour le faire brûler avec les flammes les plus violentes. Ils imprégnèrent les voiles et les cordages de la même manière, et déposèrent du combustible dans toutes les parties du vaisseau, de sorte que lorsqu'on mettrait le feu quelque part, il se répandrait aussitôt partout, et mettrait à la fois toute la masse en flammes. Ils dirigèrent ce vaisseau, un jour que le vent soufflait, près des ouvrages de l'ennemi, du côté où le vent soufflait. Ils le conduisèrent vers la jetée, au point où se trouvait le plus grand nombre de machines et d'engins, et lorsqu'ils furent arrivés aussi près qu'ils osaient aller, les hommes qui étaient à bord y mirent le feu et s'enfuirent sur des barques. Les flammes se répandirent sur le vaisseau avec une inconcevable rapidité. Le vaisseau lui-même fut chassé par le vent sur les ouvrages d'Alexandre, malgré les plus grands efforts des soldats pour le tenir éloigné. Les charpentiers, les engins et les machines énormes et compliquées qui avaient été construites prirent feu, et toute la masse fut bientôt enveloppée dans une conflagration générale.

Les Grecs firent des efforts désespérés pour défendre leurs ouvrages, mais tout fut inutile. Quelques-uns furent tués par des flèches et des dards, quelques-uns reçurent de mortelles brûlures, et d'autres, dans la confusion, tombèrent à la mer. Finalement, l'armée fut obligée de reculer, et d'abandonner aux flammes tout ce qui était combustible dans les vastes constructions qu'ils avaient élevées.

Peu après, la mer elle-même vint en aide aux Tyriens. Il y eut une tempête, ensuite de laquelle la houle vint du large miner et enlever une grande partie de la jetée. Les effets de la mer agitée sur des constructions massives, quand elles sont bien exposées à ses impulsions, sont beaucoup plus grands qu'il ne serait possible de le supposer par ceux qui n'en ont jamais été témoins. Les plus lourdes pierres sont déplacées, les plus forts assemblages sont disjoints, et les remblais les plus compactes sont minés et entraînés. La tempête, dans ce cas, détruisit en quelques heures, le travail de plusieurs mois, pendant que l'armée d'Alexandre sur le rivage contemplait ses ravages avec épouvanté.

#### PRIÈRE PRATIQUE.

PRÈS de la ville de B— vivait un homme pauvre, mais laborieux, vivant de son travail journalier. Sa femme tomba malade, et comme il ne pouvait pas payer une garde il fut obligé de rester à la maison pour la soigner et faire le ménage. Ses moyens

d'existence étant ainsi arrêtés, il se trouva bientôt dans la gêne. Ayant près de lui un riche voisin, il se décida à se rendre chez lui, pour lui demander deux mesures de blé, en lui promettant de les rendre aussitôt que sa femme serait mieux, et qu'il pourrait la quitter et retourner à son travail. Il prit donc son sac, se rendit chez son voisin et arriva pendant que la famille faisait sa prière du matin. Il s'assit près de la porte et entendit le fermier prier Dieu avec ferveur qu'il veuille vêtir ceux qui manquaient de vêtements, nourrir ceux qui avaient faim, assister ceux qui étaient dans la nécessité et consoler ceux qui pleuraient. La prière achevée, il entra et fit connaître ce qui l'amena, promettant de payer avec le prix de son premier travail. Le fermier fut bien fâché de ne pouvoir lui rendre ce service, mais il avait promis de prêter une grosse somme d'argent, et il pensait que le voisin A— pourrait lui donner du blé. L'homme pauvre s'en retourna les larmes dans les yeux et le cœur oppressé. Aussitôt qu'il eut quitté la maison, le petit garçon du fermier se leva et dit : « Papa, n'avez-vous pas prié Dieu de vêtir ceux qui manquent de vêtements, de nourrir ceux qui ont faim, d'assister les nécessiteux et de consoler ceux qui pleurent? »

— « Oui; et pourquoi? »

— « Parce que, si j'avais votre blé, je répondrais à la prière. »

Il est inutile d'ajouter que le père chrétien rappela son voisin en détresse, et lui donna autant de blé qu'il en avait besoin. Et vous, lecteur chrétien, répondez-vous à vos propres prières?— *Extrait.*

## Tempérance

Et je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis : Buvez du vin. Et ils répondirent : NOUS NE BOIRONS POINT DE VIN. Jér. 35:5, 6.

### CE QUE CELA COÛTE.

UN monsieur se promenait dans *Regent's Park* à Londres; il fit la rencontre d'un homme dont la seule demeure était l'hospice des pauvres. Il était sorti pour prendre l'air et il attira l'attention du promeneur.

« Mais, mon ami, » dit le monsieur, entrant en conversation avec le pauvre homme, « il est triste de voir un homme comme vous dans la position où vous êtes. Puis-je vous demander quel âge vous avez? »

Le pauvre homme répondit qu'il avait quatre-vingts ans.

« Aviez-vous un métier avant de tomber dans la pauvreté? »

« Oui, j'étais charpentier. »

« Aviez-vous l'habitude de boire des liqueurs enivrantes? »

« Non, oh non, je ne buvais que ma bière; jamais rien de plus fort, rien que de la bière. »

« A quoi se montait votre bière par jour? »

« Oh! à soixante centimes par jour, je suppose. »

« Pendant combien de temps? »

« Oh! je pense pendant environ soixante ans. »

Le monsieur avait sorti son agenda, et tout en causant, il calculait avec son crayon.

« Maintenant, laissez-moi vous dire, » reprit-il, après avoir fini ses calculs, « combien cette bière vous coûte, mon ami. Vous pouvez repasser les chiffres. » Et le monsieur démontra que l'argent dépensé en bière pendant soixante ans, à raison de soixante centimes par jour, lui rapporterait,

ayant été placé à intérêt, environ trois mille francs par an, ou un revenu de soixante francs par semaine, pour son entretien.

« Laissez-moi vous dire combien un gallon (6 litres) de whisky coûte, » disait un juge, après avoir examiné un cas de criminalité. « Un gallon de whisky fait deux meurtriers, il rend deux femmes veuves, et il rend huit enfants orphelins. »— Oh! quelle chose coûteuse.

REV. RICHARD NEWTON.

### QUI PAIE LA DÉPENSE?

LA vente des liqueurs fortes est une source féconde de dépenses et de pertes. Nous savons qui en fait son profit : le distillateur et le marchand de liqueurs, et personne d'autre. Mais il est une question qui nous concerne plus intimement. Qui paie la dépense? La question n'est point de savoir si le cabaretier devient riche et le buveur pauvre. Elle n'est pas non plus de savoir si le buveur gardera son argent, ou si le cabaretier le lui arrachera, mais il y a une quantité de pertes et de dépenses auxquelles aucun d'eux n'a directement part. Nous pouvons nous taire, tant que le buveur prodigue et dépense ce qui lui appartient, ce qui est peu et qui diminue de jour en jour; mais une avalanche de banqueroutes et de ruines résultent de ce trafic dont ne souffrent ni l'aubergiste, ni le buveur, et pourtant le compte doit en être payé, ces dépenses réglées.

Qui paie la dépense? Qui paie pour des feux allumés par des hommes ivres? Qui paie pour les vaisseaux naufragés à cause des pilotes à moitié ivres, ou perdus par des capitaines ou des équipages ivres? Qui défend les villes des émeutes excitées par des hommes que l'alcool rend furieux? Qui paie la boisson absorbée dans les repas et les collations des employés de l'état? Qui nourrit les enfants affamés de l'ivrogne? Qui a soin de pourvoir aux besoins de la malheureuse femme de l'ivrogne? Qui nourrit les vagabonds qui, après avoir dissipé leur argent par la boisson, s'en vont mendier à travers le pays? Qui répare les pertes causées par la faillite de marchands intempérants et d'hommes d'affaires insouciantes et demi-ivres? Qui répare les dommages causés par les fautes d'ouvriers ivres, et les pertes causées par les étourderies d'employés intempérants? Qui paie les accidents de chemins de fer, causés par des conducteurs et des machinistes en état d'ivresse? Qui rend l'argent qu'empruntent les ivrognes pour obtenir des liqueurs fortes? Qui bâtit les asiles où sont gardés de dégoûtants ivrognes? Qui supporte les enfants idiots d'hommes adonnés à l'ivrognerie? Qui paie les hommes qui sont chargés de garder les rôdeurs de nuit? Qui paie les commissaires et les officiers pour saisir les ivrognes meurtriers? Qui paie les avoués, les jurés et les juges qui examinent les crimes commis par des ivrognes? Avec quel argent paie-t-on les géoliers, les guichetiers et les gardes de prisons, chargés de prendre soin des hommes accusés de crimes commis en état d'ivresse? Qui paie les dépenses des procès et des emprisonnements occasionnés par les crimes d'hommes ivres? Qui paie les propriétés détruites et brûlées par les fous ivres? Qui bâtit et entretient les maisons des pauvres qui, sans la boisson, demeureraient inoccupées? Qui endure les souffrances, les pertes et les actes de brutalité qui sont dus à l'insouciance et à la folie de maris et de pères ivrognes? Qui paie

pour les enquêtes faites à l'égard des ivrognes trouvés morts sur les bords des chemins? Qui paie le cercueil du mendiant et la fosse creusée dans le champ du potier, quand le dernier verre a été bu?

Qui paie les dépenses? L'ivrogne ne peut pas les payer, car il a dissipé son bien en boisson. Le marchand de vin les paierait-il? Il n'a ni la disposition ni la capacité de le faire. Quiconque tenterait de tenir responsable un débitant de liqueurs de la ruine qu'il a causée, perdrait son temps et son argent.

Le fait est que vous et moi et la partie sobre, industrielle et laborieuse de la société, devons payer toutes ces dépenses. L'ivrogne chancelant, dont la tête a été blessée dans une rixe de la rue, est soigné dans l'hôpital de la ville, à nos frais. L'ivrogne mendiant est nourri de notre table; ses enfants viennent mendier leur pain à nos portes, et nous ne pouvons refuser d'assister sa malheureuse femme, et quand à la fin, il a dépensé tout son bien dans une vie déréglée, il entre à la maison des pauvres, à l'asile, à l'hôpital ou à la prison; et des hommes honnêtes, sobres, tempérants, paient les frais pour l'y entretenir. Il n'y a pas moyen d'échapper à cela. Nous pouvons protester et faire des objections; nous pouvons murmurer contre les impôts et nous plaindre des mendiants, mais à la fin, inévitablement, nous devons payer les dépenses. Nous ne pouvons avoir le privilège de dépenser notre propre argent; nous ne pouvons même avoir la consolation de dire comment il doit être dépensé.

Probablement que la dixième partie du gain péniblement amassé par des ouvriers honnêtes et laborieux, est en quelque manière dévorée par le démon de l'eau-de-vie qui hante le pays et hurle autour de nos demeures pour faire du dégât, ravager et détruire. Car sur chaque dizaine de dollars que gagne l'ouvrier, il peut compter d'être dérobé d'un dollar à un dollar et demi, pour parfaire aux dépenses de cet infernal trafic. Ainsi, riches hommes qui payez les impôts, marchands, fermiers, capitalistes, banquiers et rentiers, levez-vous et prenez vos bourses et payez les frais, un dixième de chaque dollar, un dollar sur chaque dix, dix dollars sur chaque cent, cent dollars sur chaque mille que vous recevez ou gagnez. Vous dites que vous ne faites pas usage de cet article. Cela ne fait aucune différence; il est employé, la nation le permet, le gouvernement l'autorise et vous payez pour cela; ainsi, levez-vous et réglez le compte!

### LES FEMMES ET LE VIN.

UN écrivain employait dans le « *Scribner's Monthly*, » les expressions pleines de force suivantes, qui seront approuvées par toutes les femmes qui ont souffert:— Parmi tous les ennemis que les femmes aient jamais à rencontrer, le vin est le premier. Le goût des liqueurs fortes chez les hommes a beaucoup plus souillé la vie des femmes, a beaucoup plus ruiné leurs espérances, leur a causé plus de honte, de chagrins et de peines que tous les autres maux existants. On compte dans le pays dix femmes sur mille — non, cent femmes sur mille, qui sont veuves et portent des habits de deuil, parce que leurs maris ont été tués par les liqueurs fortes.

— De l'eau-de-vie saisie et analysée, il y a quelques jours à Newton, Mass., a été reconnue être composée comme suit: 45 litres de pétrole, 3 livres de potasse, une once de strychnine, mêlés avec de l'eau de pluie.

## LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements“

BALE (SUISSE), NOVEMBRE 1881.

J. N. ANDREWS, }  
URIAH SMITH, } RÉDACTEURS

## MORT DU PRÉSIDENT GARFIELD.

**M**R. GARFIELD, Président des États-Unis, est mort après quatre-vingts jours de souffrance. Il fut atteint par la balle de l'assassin le 2 juillet et il est mort le 19 septembre. La nature de sa blessure était telle qu'elle dut occasionner de grandes souffrances pendant presque toute cette période, et plusieurs opérations très-douloureuses furent faites dans l'espérance de sauver la vie du patient. Il y a peu d'exemples d'une plus grande force à endurer la souffrance physique, d'une plus grande patience dans une angoisse d'une si longue durée, que celui qui a été montrée par le président GARFIELD. Il se soumit à la lance du chirurgien sans sourciller, quoiqu'il fût nécessaire de lui faire de profondes et larges blessures au côté et au dos. Et il ne murmura jamais contre la Providence de Dieu, ni contre la cruauté de l'assassin qui lui avait fait, sans provocation, une blessure mortelle.

M. GARFIELD, lorsqu'il n'était encore qu'un enfant, eut le malheur de perdre son père. Mais sa mère, quoique laissée veuve avec quatre enfants, et dans une profonde pauvreté, éleva ses enfants dans la vertu et la religion. C'était une femme craignant Dieu, et elle apprit à ses enfants à Le craindre, et à apprécier toute industrie honnête. De cet état de grande pauvreté, JAMES A. GARFIELD, sous les soins vigilants de son excellente mère, s'éleva pas à pas, jusqu'à la dignité de Président des États-Unis. Son premier but fut d'acquérir une éducation complète. Lorsque ceci fut accompli, eut lieu la grande rébellion des propriétaires d'esclaves contre le gouvernement américain. Mr. GARFIELD offrit ses services au gouvernement, et quoiqu'il n'eût aucune expérience militaire, il fut placé dans des positions de grande responsabilité, où il se distingua tellement par sa valeur et son habileté, qu'il fut fait Major-général. Depuis, il fut appelé à faire partie du Congrès des États-Unis, où il se fit remarquer par la sagesse de ses conseils et l'éloquence de ses paroles.

En 1880, il fut choisi par le parti républicain comme candidat à la présidence, et il fut triomphalement élu à cet office. Il ne garda cette position que quatre mois avant son assassinat. Mais pendant cette courte période, il accomplit tant de choses pour le bien de la nation, qu'il gagna la confiance de tous les partis.

Les prières de toute la nation s'élevèrent à Dieu, afin que sa vie fût épargnée; et les rapports journaliers qui étaient expédiés en tous lieux étaient attendus avec le plus vif intérêt. Mais sa blessure était de telle sorte qu'un miracle seul aurait pu sauver sa vie, et Dieu jugea meilleur de le laisser mourir.

Mais il a gagné le cœur du peuple américain par la droiture de sa conduite, et la noblesse de son caractère, et sa mort est pleurée par la nation plus que ne l'a été celle d'aucun homme, sauf WASHINGTON et LINCOLN. Le Président GARFIELD craignait Dieu, et il n'avait pas honte de confesser Christ comme son Rédempteur.

Sa mère vit encore, étant âgée de quatre-vingts ans. Son épouse s'est montrée digne d'un tel mari, et les sympathies de toute la nation se sont montrées envers la mère, l'épouse et les enfants du Président décédé. Il dort dans la poudre de la terre, mais son bon exemple demeure pour enseigner à tous ceux qui ont à gouverner les hommes qu'ils doivent être justes et gouverner dans la crainte de Dieu.

J. N. A.

## ESPRIT MISSIONNAIRE.

L'ESPRIT de la religion chrétienne est un esprit missionnaire. Il conduit ceux qui sont les disciples de Christ à une vie d'efforts actifs, et les porte à faire un sacrifice continu en faveur de ceux qui sont encore dans leurs péchés. Le chrétien ne peut faire de son intérêt personnel l'objet principal de sa vie. Il ne s'appartient pas, car il a été racheté à grand prix. Christ a donné sa vie pour lui. Le chrétien doit consacrer sa vie au service de Christ.

Le Fils de Dieu a entrepris de chercher et de sauver ce qui était perdu. Il demande la coopération de tous ceux qui ont trouvé le pardon de leurs péchés par son sang. Il en appelle quelques-uns à consacrer tout leur temps et toute leur force à cette œuvre sacrée. Il veut que d'autres donnent une partie de leur temps aux affaires de ce monde. Mais ce n'est point pour qu'ils amassent des trésors sur la terre, mais afin qu'ils puissent rendre une assistance pécuniaire à l'œuvre de Dieu. Il demande de ces personnes d'être des hommes d'une stricte intégrité, d'être justes dans toutes leurs transactions, d'être droits, d'être vrais et de recommander la religion de Christ par l'excellence de leur vie et par la droiture de leur conduite.

Quoiqu'ils s'occupent d'affaires, ils ne doivent pas faire de leur commerce, quelque honorable et juste soit-il, le principal de leur vie. Ils doivent être diligents, économes, actifs et prudents. Mais ils doivent prendre du temps pour le service direct de Dieu. Ils doivent avoir le temps pour la prière secrète et pour le culte de famille, pour la lecture de la Parole de Dieu, pour le culte public, et pour les œuvres de miséricorde envers ceux qui sont dans l'affliction et envers ceux qui ne connaissent point Dieu. Ils ne peuvent accorder, peut-être, qu'une somme de temps limitée à cette œuvre sacrée, mais ils peuvent trouver un temps suffisant pour faire beaucoup, s'ils ont à cœur de s'y engager; et l'excellence de leur vie et l'intégrité de leur conduite leur donnera une influence qui gagnera beaucoup d'âmes à Christ. Leur lumière luira de telle manière que d'autres verront leurs bonnes œuvres, et glorifieront leur Père qui est dans les cieux; et ils obtiendront une récompense infinie au dernier jour.

Mais quelques hommes sont appelés à vouer toute leur vie au ministère de la Parole de Dieu. Leur œuvre est la plus sacrée et la plus honorable, entre toutes celles que Dieu a assignées à l'homme mortel. Ils sont ambassadeurs pour Christ, comme

si Dieu conjurait les hommes par eux. C'est à eux à proclamer les invitations de l'Évangile et les menaces de la loi de Dieu. Ils doivent faire connaître les richesses de la grâce de Dieu; la miséricorde infinie de Christ, l'excellence de la religion chrétienne, et la longueur, la largeur la profondeur et la hauteur de l'amour de Christ, qui passe toute connaissance.

Ils doivent souffrir des afflictions et remporter la victoire dans ces afflictions, de sorte qu'ils soient capables de consoler quiconque est dans l'affliction. Ils doivent être un exemple de l'excellence des vérités qu'ils enseignent aux autres. Leur expérience doit être au-dessus de celle de ceux auxquels ils prêchent, afin qu'ils puissent les conduire plus avant dans les choses de l'Esprit de Dieu. Ils ne doivent pas consulter leur propre plaisir, ni leur propre aise. Ils n'entrent pas dans le saint ministère pour obtenir un moyen d'existence, mais pour se décharger d'une responsabilité sacrée.

Ils doivent rendre compte à Dieu de leur temps, de leur force, et des talents que Dieu leur a confiés. Ils ne doivent pas dissiper leur temps, car c'est l'avantage le plus sacré que Dieu ait accordé aux hommes. Ce ne sont pas les jours seuls qui sont précieux, mais aussi les heures, les moments; et le temps ne doit pas être traité comme s'il était sans valeur. Si le ministre de Christ dissipe son temps, non-seulement donne-t-il un mauvais exemple, mais il dissipe presque toujours le temps de ceux avec lesquels il s'entretient.

Dieu montre la valeur qu'il accorde au temps en le donnant atome après atome, et il nous demande de racheter le temps, parce que les jours sont mauvais. «Fais selon ton pouvoir tout ce que tu auras moyen de faire.» «Ne te vantes point du jour du lendemain; car tu ne sais pas ce que le jour enfantera.» «Pendant qu'il est jour, il me faut faire les œuvres de celui qui m'a envoyé; la nuit vient, dans laquelle personne ne peut travailler.»

Ce n'est point au ministre de Christ de dépenser son temps de la manière qui lui soit le plus agréable; mais de la manière qui sera le plus utile à la cause de Dieu. Il n'occupera pas non plus son temps à des futilités. Il est des moments qui doivent être consacrés à des choses de petite conséquence, mais elles doivent être promptement expédiées, et les plus grands sujets qui appartiennent au ministère de la Parole de Dieu doivent occuper la première place. C'est un grand péché pour un ministre de Christ de perdre son temps ou celui des autres. Nous devons rendre compte à Dieu pour le temps que nous employons, et nous devons pouvoir montrer qu'à l'exception du temps nécessaire au repos, nous avons été actifs dans l'œuvre sacrée à laquelle Dieu nous a appelés. Nos vies ne sont que comme une vapeur qui paraît un moment, et puis s'évanouit.

L'esprit missionnaire poussera le ministre de Christ à porter le message de vérité à ceux qui sont dans les ténèbres. On trouve en général que cette œuvre est pénible; mais c'est la principale œuvre du serviteur de Christ. Il doit aller vers ceux qui sont dans les ténèbres et les ombres de la mort, et leur porter les précieuses vérités de la Parole de Dieu. Il ne peut attendre que ces personnes désirent le recevoir, car dans la plupart des cas, ce temps n'arrivera jamais.

Il doit rompre les obstacles que Satan met en son chemin et doit chercher à avoir accès auprès de ceux qui meurent dans leurs péchés. Quelques-uns se moqueront de lui, et il sera maltraité de plusieurs manières.

peut-être par la plupart de ceux qu'il cherche à sauver. Mais ces choses ne doivent pas l'ébranler, et sa vie ne doit pas lui être précieuse. Quelques-uns sont touchés et sauvés, et ils seront autant d'étoiles sur sa couronne de joies éternelles.

Notre Seigneur Jésus-Christ quitta la gloire du ciel pour devenir missionnaire sur notre terre. Il souffrit la contradiction des pécheurs et finalement, souffrit une mort cruelle pour sauver ceux qui étaient ennemis de Dieu. Il nous est possible de coopérer avec Lui à l'effort de sauver les hommes perdus, si nous nous armons de l'Esprit qui était en Lui. Et quand l'œuvre sera finie, nous entrerons dans la joie de notre Seigneur. Ceux qui en sauveront plusieurs lui rendront de l'éclat du firmament dans le royaume de Dieu.

J. N. A.

### PARABOLE DES TALENTS.

„MAIS celui qui n'avait reçu qu'un talent, vint, et dit : Seigneur, je savais que tu étais un homme dur, qui moissonnes où tu n'as pas semé, et qui recueilles où tu n'as pas répandu; c'est pourquoi, te craignant, je suis allé, et j'ai caché ton talent dans la terre : voici, tu as ce qui est à toi.

Et son maître lui répondit: Méchant et paresseux serviteur, tu savais que je moissonnais où je n'ai pas semé, et que je recueillais où je n'ai pas répandu; il te fallait donc donner mon argent aux banquiers, et à mon retour j'aurais retiré ce qui est à moi avec l'intérêt. Otez-lui donc le talent, et le donnez à celui qui a dix talents. Car on donnera à celui qui a, et il aura encore davantage; mais à celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a. Jetez donc le serviteur inutile dans les ténèbres du dehors: c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.“

CETTE parabole se trouve dans Mat. 25 : 14-30, et Luc 19 : 11-27, et elle a pour but de nous enseigner notre responsabilité envers Dieu. Quoi que ce soit que Dieu nous ait confié, il nous demande de l'employer pour sa gloire et pour le salut des hommes. Il nous a donné une instruction suffisante respectivement à notre devoir, et la manière dont nous devons l'accomplir. Dans cette parabole, il nous enseigne qu'au dernier jour, il y aura un examen strict de nos vies, afin qu'il puisse être montré si nous lui avons été fidèles ou si nous avons négligé d'accomplir notre devoir.

Beaucoup de personnes supposent qu'elles seront sauvées parce qu'elles n'ont pas fait de mal dans le monde. Même des chrétiens fondent leurs espérances célestes sur l'idée qu'ils n'ont fait de tort à personne, et que leur conduite a été généralement vertueuse. Elles pensent que depuis que Dieu a pardonné leurs péchés, elles ont commis peu d'actes qui soient mauvais en eux-mêmes, et que Dieu les sauvera certainement. La parabole des talents nous enseigne que cette idée est une erreur fatale. L'homme auquel un talent fut remis, fut condamné, non point parce qu'il avait cherché à faire du mal aux autres, ni à agir contre l'intérêt de son Maître, mais simplement parce qu'il n'avait fait aucun usage du talent qui lui avait été confié. Il était sous l'obligation de faire le bien, selon la capacité qu'il avait, et il négligea complètement de remplir cette obligation.

L'histoire de cet homme est placée dans le récit sacré comme un avertissement pour nous. Il ne paraît pas qu'il fut ce que les hommes appellent un méchant homme. Il n'avait fait de tort à personne. Il n'était coupable d'aucun acte de mauvaise foi. Il n'avait pas vendu de mauvais articles, comme s'ils eussent été bons. Il n'avait pas opprimé ceux qui étaient ses employés. Il n'avait pas agi cruellement envers sa femme et ses enfants. Il ne s'était point querellé avec ses voisins. Il n'a-

vait pas employé des paroles diffamatoires envers ceux qui lui avaient fait tort. Il ne pouvait être accusé d'aucun acte mauvais envers Dieu ou les hommes. Même l'argent que son seigneur lui avait confié n'avait pas été employé pour son propre usage, mais avait été soigneusement enveloppé dans un linge, et déposé dans un lieu qu'il croyait sûr, jusqu'à ce que son maître revint le lui redemander.

Il espérait qu'alors il serait approuvé, parce qu'à ses propres yeux, il était un homme juste, et parce qu'il avait mis en sûreté le talent que son maître avait confié à ses soins. Son erreur fatale était en ceci : il croyait qu'il n'était sous aucune obligation de faire usage du talent reçu de son maître, et qu'il avait le privilège de donner tout son temps à ses propres intérêts, pourvu qu'il ne nuisit pas à son prochain, et qu'il gardât le talent qui lui avait été remis. Il ne comprit pas que, lorsque son maître lui remit son talent entre les mains, il mit sur lui l'obligation de s'en servir pour le bien des autres. Il pensa que c'était assez de ne point faire de mal dans le monde, et il n'avait pas la moindre idée qu'il serait appelé à rendre compte du bien qu'il aurait pu faire, mais qu'il négligea d'accomplir.

Cette parabole est destinée à illustrer le cas de ceux que Dieu appelle à travailler dans son œuvre. Cette œuvre sera toujours trouvée pénible, parce que Satan fera son possible pour s'y opposer, et c'est pourquoi on aura toujours la tentation d'éviter l'œuvre de Dieu, afin d'échapper aux épreuves qui y sont attachées. Satan tentera constamment les serviteurs de Dieu à se placer de manière à ne pouvoir faire l'œuvre de Dieu, et ensuite il leur fera paraître qu'ils sont dispensés de faire cette œuvre. Dieu leur a confié des lumières dans le but de les rendre capables d'instruire ceux qui sont dans les ténèbres et l'aveuglement du péché. Mais Satan cherche à les convaincre que s'ils ne nuisent pas aux autres, Dieu prendra plaisir à leur conduite, quoiqu'ils laissent leur prochain mourir dans ses péchés.

Mais l'homme qui enfouit son talent dans la terre fut condamné, non point parce qu'il avait fait tort aux autres, mais parce qu'il n'avait fait aucun usage du talent qu'il avait reçu. Et tel sera le cas de ceux que Dieu appelle à travailler pour le salut des autres. Au jour du Jugement, Dieu les tiendra responsables de ceux qu'ils auraient pu délivrer, mais qu'ils ont laissé périr dans leurs péchés. N'oublions jamais que nous serons appelés à rendre compte, non-seulement du mal que nous n'avons point fait, mais aussi pour le bien que nous aurions pu faire, mais que nous avons négligé d'accomplir.

### RELATION ENTRE LA LOI ET LA GRACE DE DIEU.

#### QUATRIÈME ARTICLE.

#### CHAPITRE I.

MR. C. H. M. ENSEIGNE QU'IL N'Y A PAS D'ERREUR PLUS ABOMINABLE QUE LA DOCTRINE QUE LE CHRÉTIEN DOIT ACCOMPLIR LA LOI DE DIEU.

DANS les trois articles qui ont déjà paru en réponse à Mr. C. H. M., nous avons donné la première moitié de son traité sur Exode 20, sans en omettre un mot. Comme cette partie de son traité présente le fondement de sa théorie et ses arguments les plus importants en faveur de cette théorie, nos

lecteurs peuvent comprendre parfaitement sa doctrine. Pour gagner de la place, nous donnerons le reste de son argument dans une forme abrégée, mais nous aurons soin de ne lui faire aucun tort en faisant cela.

Mr. C. H. M. prononce une malédiction sévère sur ce qu'il appelle légalisme. Il dit :

„Il n'y a point de mal ou erreur plus abominable devant Dieu que le légalisme. . . . Cela a-t-il cessé de tenter Dieu, de placer le joug de légalité sur le cou du pécheur? Est-ce maintenant d'accord avec sa gracieuse volonté que la loi soit lue aux oreilles des pécheurs? Que le lecteur réponde à ces demandes dans la lumière du chapitre 15 des Actes, et de l'épître aux Galates. Ces paroles de l'Écriture, s'il n'y en a point d'autres, sont pleinement suffisantes pour prouver que Dieu n'eut jamais le désir de faire entendre les paroles de la loi aux Gentils.“ Page 7.

Qu'est-ce que Mr. C. H. M. entend par ce légalisme lequel, dit-il, est aussi abominable que n'importe quel mal existant dans le monde? Est-ce la doctrine que les hommes devraient obéir à la loi cérémonielle? Point du tout, car le sujet de ce traité, suivant son titre et suivant plusieurs déclarations dispersées dans cet écrit, c'est l'obligation de la loi morale, contenue dans Ex. 20.

Mr. C. H. M. entend-il par légalisme la doctrine que le pécheur peut être justifié par la loi morale? Non, ce n'est point ce qu'il entend. S'il condamnait comme légalisme l'une ou l'autre de ces deux erreurs que nous avons mentionnées, nous n'aurions point de controverse avec lui. Mais le légalisme qu'il condamne, c'est la doctrine que nous assurons être la vraie doctrine du Nouveau Testament, savoir que le chrétien ayant la loi de Dieu écrite dans son cœur, doit par la grâce divine, accomplir cette loi. Voilà le légalisme qui, aux yeux de Mr. C. H. M., est aussi abominable que quelque mal que ce soit qui existe dans le monde; ainsi pour un chrétien garder les commandements par respect pour la loi de Dieu, c'est une abomination pour le moins aussi grande que celle que commet le pécheur en les transgressant.

Mais ceci mettrait notre Seigneur Jésus-Christ sous l'accusation du légalisme. Car il dit: «Celui donc qui aura violé l'un de ces plus petits commandements, et qui aura ainsi enseigné les hommes, sera estimé le plus petit dans le royaume des cieux; mais celui qui les aura observés et enseignés, celui-là sera estimé grand dans le royaume des cieux.» Mat. 5 : 19.

Le chapitre 15 des Actes ne donne pas raison à Mr. C. H. M., à moins que nous ne puissions croire que le joug que ni les apôtres ni leurs pères n'avaient pu porter (Act. 15 : 10), est la loi qui commande aux hommes de commémorer la création des cieux et de la terre, et d'honorer leurs parents; et qui défend l'idolâtrie, le blasphème, le meurtre, l'adultère, le vol, le faux témoignage et la convoitise. Le pécheur peut trouver que c'est un joug cruel, mais jamais chrétien ne s'est plaint de ces commandements. St.-Jacques les appelle la loi de la liberté (Jacq. 2 : 8-12), et ils sont tels en vérité, car ils permettent toute chose que désire faire le chrétien, et ils ne défendent que ces choses qui sont désirées par les hommes qui sont en rébellion contre Dieu.

Mr. C. H. M. en appelle à l'épître aux Galates, mais cela ne lui rend pas plus service que le chapitre 15 des Actes. Cette épître rejette la circoncision et la loi cérémonielle, et elle condamne la doctrine de la justification par la loi, mais elle reconnaît le devoir du chrétien d'accomplir la loi morale

(Gal. 5:14) par la grâce de Dieu et se trouve par conséquent en parfaite harmonie avec Rom. 13:8-10 et Jacq. 2:8.

## CHAPITRE II.

MR. C. H. M. PENSE QUE LA PRÉDICATION DE L'ÉVANGILE NE DOIT PAS ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE LA LECTURE DE LA LOI DE DIEU AUX PÉCHEURS.

Il croit que Dieu n'a jamais pensé faire entendre les paroles de la loi aux Gentils et que ce n'est point selon sa gracieuse volonté que la loi soit proclamée aux oreilles des pécheurs. Il pense que ceci est confirmé par le fait que lorsque Dieu proclama la loi, il parla dans une seule langue, mais au jour de la Pentecôte, il parla les langues de chaque nation qui soit sous le ciel, parce que l'Évangile est la bonne nouvelle de grande joie pour tous les peuples, et parce qu'il devait être proclamé par tout le monde, à toutes les créatures.

Notre ami doit avoir d'étranges idées à l'égard de la relation existant entre la loi de Dieu et l'Évangile de Christ. L'Évangile offre le pardon à ceux qui sont condamnés par la loi de Dieu. Il devient donc nécessaire que partout où les hommes prêchent l'Évangile, ils annoncent d'abord la condamnation que la loi prononce contre tous les pécheurs. Le Nouveau Testament offre le pardon des péchés; mais il affirme que c'est la loi de Dieu qui montre le péché (Rom. 3:20; 7:7), et que le péché lui-même est la transgression de la loi. 1 Jean 3:4; Rom. 4:15. Et au lieu de dire que la loi de Dieu n'a de juridiction que sur les Juifs, il déclare «que tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que tous aient la bouche fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu.» Rom. 3:19.

Mr. C. H. M. suppose évidemment que la prédication de l'Évangile consiste à inviter les pécheurs à croire en Christ, et que rien ne peut leur être dit concernant la condamnation que la loi prononce sur eux à cause de leurs péchés. Mais les conversions qui sont accomplies de cette manière se montreront dans la suite comme ayant été de peu de valeur. Elles ne seront point semblables à la conversion de St.-Paul, rapportée dans Rom. 7, qui commença par une profonde conviction de péché de sa part, comme un transgresseur de la loi de Dieu.

St.-Paul se repentit avant de croire, et sa repentance fut profonde et vraie, parce que sa culpabilité fut rendue claire à sa pensée par le St.-Esprit, au moyen de la loi de Dieu. Mais ces conversions sans repentance et où les hommes sont invités à croire que Dieu pardonne leurs péchés sans être d'abord instruits concernant leur culpabilité et conduits à la vraie repentance ne sont pas des conversions qui puissent soutenir l'épreuve du Jugement.

Mais Mr. C. H. M. se trompe grandement en supposant que la loi est limitée à une nation et que sa relation avec l'homme commença quand elle fut proclamée sur le mont Sinaï. Les païens ont naturellement l'œuvre de la loi de Dieu écrite dans leurs cœurs (Rom. 2:14, 15), ce qui montre que la loi de Dieu a dû exister dans le cœur du premier homme; et que lorsque la loi fut donnée à Sinaï ce n'était point le commencement de son existence, mais l'acte solennel d'affirmer sa juridiction sur les hommes. Elle survint pour faire abonder le péché; non pour rendre l'homme plus méchant, mais pour montrer combien il était réellement méchant. Rom. 5:20. Mais elle ne pouvait prononcer aucune condamnation sur les péchés qui

existaient au moment où elle survint, si elle n'avait pas eu d'autorité sur les hommes avant cette époque. Bien plus, lorsque les hommes se sont convertis à Dieu, la loi de Dieu est écrite dans leurs cœurs, ce qui montre que l'on doit faire connaître la loi de Dieu aux hommes, partout où l'Évangile de Christ est prêché.

## CHAPITRE III.

ERREUR DE MR. C. H. M. QUI NIE QUE LA LOI ET L'ÉVANGILE COOPÈRENT POUR LE SALUT DES HOMMES.

Il dit que le mont Sinaï ne fut pas le lieu où «les profonds secrets du cœur de Dieu furent proclamés.» Nous répondons que l'Évangile ne fut sans doute pas proclamé lorsque Dieu fit entendre sa voix du mont Sinaï, mais les grandes choses de la loi de Dieu furent alors publiées par le Législateur *lui-même*, et si la loi, lorsqu'elle survint, n'avait pas trouvé en l'homme un transgresseur, on n'aurait jamais eu besoin de l'Évangile de Christ, car tout le devoir de l'homme, dans son état d'innocence, est révélé dans la loi morale.

Mr. C. H. M. cherche à mettre en opposition la prédication de l'Évangile avec la doctrine de ceux qui affirment que le chrétien doit régler sa vie par la loi morale. Il cite les paroles du prophète touchant la prédication de l'Évangile: «Que les pieds de ceux qui annoncent la paix sont beaux, de ceux, dis-je, qui annoncent de bonnes nouvelles!» Rom. 10:15; Esa. 52:7. Mais contre ceux qui affirment notre obligation d'obéir à la loi morale, il cite les paroles de St.-Paul: «Plût à Dieu que ceux qui vous mettent en trouble fussent retranchés du milieu de vous!» Gal. 5:12. Or il est évident que d'après Gal. 5:2-11; Act. 15:1, St.-Paul prononce cette malédiction, non point contre ceux qui enseignent que la charité consiste à garder les commandements de Dieu (1 Jean 5:3), mais contre ceux qui affirmaient que sans la circoncision, les hommes ne pouvaient être sauvés.

Mr. C. H. M. pense que lorsque l'Évangile est fidèlement prêché, les hommes n'entendent pas les «accents lugubres d'exigences et de défenses», et que la loi de Dieu «ne sera pas lue aux oreilles des pécheurs.» Ils seront invités, pense-t-il, à croire en Christ, mais on ne leur enseignera pas leur culpabilité et leur juste condamnation. Mais la prédication d'un évangile tel que cela ne sauvera jamais les hommes. Lorsque Dieu offre le pardon aux pécheurs, il veut qu'ils sachent pourquoi ils sont condamnés; secondement, il veut qu'ils reconnaissent la justice de cette loi par laquelle ils sont condamnés; troisièmement, il exige d'eux une repentance telle qu'elle les engage à cesser de transgresser la loi. Tout cela est inclus dans l'offre de pardon par le sang de Christ. Si les hommes reçoivent le pardon sans savoir et sans reconnaître leur culpabilité, il n'y aura pas de réformation réelle dans leurs vies.

Mr. C. H. M. pense que c'est une si grande erreur de mêler la loi de Dieu à la grâce de Dieu, qu'il emprunte la malédiction de St.-Paul et l'applique à ceux qui enseignent que la grâce de Dieu est donnée aux hommes pour les rendre capables de garder les commandements. Supposons un moment qu'il ait raison. Il s'ensuivrait que, comme Dieu a donné sa loi aux hommes durant la première dispensation, il doit avoir retenu loin d'eux sa grâce durant cette période; et que, comme il a donné aux hommes sa grâ-

ce durant la présente dispensation, il doit maintenant retenir loin d'eux sa loi, car les deux ne peuvent être mélangées. Ainsi, la première dispensation était toute loi, et sans grâce; la seconde dispensation est toute grâce, et sans loi. Or la loi de Dieu ne peut sauver les hommes de leurs péchés, et comme Dieu ne mélangea pas sa grâce avec sa loi pendant la première dispensation, aucun homme durant toute cette période ne put être sauvé.

## CHAPITRE IV.

ERREUR DE MR. C. H. M. QUI ENSEIGNE QUE LA MORALITÉ DE LA VIE DE CHRIST EST PLUS PURE QUE LA MORALITÉ DE LA LOI DE DIEU.

Mr. C. H. M. dit que Christ est la règle de notre vie, et que nous sommes appelés à marcher, non point comme la loi nous l'indique, mais à marcher comme il a marché lui-même. A ceci nous répliquons que si nous marchons comme Christ marcha, nous garderons les commandements de Dieu, sans en transgresser un seul, car rien n'est plus certain que le fait que Christ a gardé tous les commandements. Mat. 5:17-19; Jean 15:10; 1 Jean 3:4, 5; Jean 8:46. Il semble supposer que la moralité de la vie de Christ était supérieure à la moralité des dix commandements. Mais cela est absolument impossible.

La loi demande que les hommes aiment Dieu de toute la puissance de leur être. Deut. 6:5; Mat. 22:37. Notre Seigneur lui-même ne pouvait aller au-delà de ce commandement, car même lui ne pouvait aimer son Père plus ardemment qu'avec toute la force qu'il possédait. Mais que l'on nous comprenne bien. Nous parlons de la loi de Dieu, comme la règle de notre vie respectivement à la moralité, et nous affirmons que la moralité de l'Évangile ne diffère au moindre degré de la moralité de la loi de Dieu. Mais quoique l'Évangile ne soit pas destiné à révéler une moralité plus élevée et plus pure, il est destiné, par la mort de Christ, à délivrer les hommes de la culpabilité qui pèse sur eux pour avoir transgressé la loi de Dieu. Dans cette œuvre de sauver les hommes de leurs péchés, l'Évangile n'a pas de nouveaux principes de moralité, mais révèle les devoirs du pécheur qui cherche le pardon de ses transgressions de la loi de Dieu. Mais la loi de Dieu renferme tout principe de moralité, car c'est la règle du devoir, destinée à des êtres innocents, et elle est en substance celle que Dieu écrivit sur le cœur d'Adam, au jour de sa création.

Mr. C. H. M., cherche à mettre en opposition la loi de Dieu avec la vie de Christ dans le but de montrer que la moralité de la vie du Christ était supérieure à celle que commande la loi de Dieu et que nous devons écarter la loi de Dieu, afin de suivre Christ. Mais nous apprenons par le Ps. 40:7-9, que Christ avait la loi de Dieu dans son cœur. Mais si sa vie fut plus pure que la loi de Dieu, il dut, dans tous les actes de sa vie, s'élever au-dessus des principes que Dieu avait écrits dans son cœur, ce qui montre que c'était un désavantage pour Lui, d'avoir la loi de Dieu inscrite dans son cœur.

Nous voulons essayer de montrer clairement l'erreur de Mr. C. H. M., que l'exemple de Christ, respectivement à la moralité, est plus parfait que les préceptes de la loi de Dieu. Christ avait les préceptes de la loi de Dieu dans son cœur, et sa vie était un exemple vivant de l'excellence de ces préceptes. Il ne lui était pas nécessaire d'é-

dier la loi de Dieu, car cette loi faisait partie de sa nature. Le cas est bien différent pour nous. C'est une grande œuvre de la grâce de Dieu d'ôter du cœur de l'homme la loi de péché, pour y placer une copie parfaite de la loi de Dieu; et nous avons à étudier constamment cette loi, afin de régler notre vie sur ses préceptes.

Représentons Christ et nous-mêmes par un architecte et les ouvriers qu'il occupe. Supposons que l'architecte ait un coup d'œil parfaitement exercé, parce qu'il a tout principe de mécanique, dans sa perfection en lui. Etant ainsi doué, il est capable de juger parfaitement, d'un coup d'œil si une chose est exactement perpendiculaire ou exactement de niveau, ou parfaitement carrée, ou si deux choses sont parfaitement parallèles, ou si un cercle est parfait. Mais ses ouvriers ne possèdent pas cette capacité.

S'ils désirent qu'une chose soit perpendiculaire, ils doivent se servir du fil à plomb. S'ils désirent qu'une chose soit de niveau, ils doivent employer le niveau à bulle d'air. S'ils désirent qu'une chose soit carrée ou parallèle, ils doivent se servir de l'équerre ou de la règle pour déterminer la chose; et s'ils veulent obtenir un cercle parfait, ils doivent se servir du compas. Mais telle est leur imperfection naturelle, que malgré tous leurs efforts à employer soigneusement ces instruments parfaits, ils voient qu'ils ne peuvent arriver à la perfection de l'architecte, qui n'est point obligé de se servir d'un instrument, parce qu'il possède chaque principe de mécanique naturellement, de sorte que son coup d'œil est parfaitement sûr. (\*)

Maintenant, que feront ces ouvriers? Diront-ils que cette idée de perpendiculaire que leur maître possède dans sa nature, est plus parfaite que la perpendiculaire indiquée par le fil à plomb? Diront-ils que son idée de cercle est plus parfaite que ce qu'indique le compas? Ce serait une folie de parler ainsi. Il ne peut y avoir qu'une perfection dans toutes ces choses, et la perfection qui se voit dans l'œuvre du maître est justement la perfection indiquée par les divers instruments que les ouvriers doivent employer.

Il en est ainsi de la moralité de Christ et celle de la loi. Les principes de la loi morale sont: L'adoration du Dieu vivant, le respect dû à son nom, reconnaître l'Être suprême comme le Créateur des cieux et de la terre, le respect des parents, les égards dus à la vie et au bonheur des autres, la chasteté, la droiture, la véracité et l'abstention de tout désir coupable. Dans la vie de Christ, chacun de ces principes paraît dans toute sa perfection, mais cette perfection n'est pas plus grande que celle qu'exige la loi. La loi de Dieu est la règle parfaite de moralité, et la vie de Christ est l'exemple parfait de la pratique de cette moralité. Mais il ne peut y avoir deux sortes de moralité, car il est impossible qu'il y ait deux sortes de droiture, ou deux sortes de chasteté, ou deux sortes de véracité, et ainsi de tout autre principe moral.

## CHAPITRE V.

LA CONVERSION N'AUTORISE PAS LES HOMMES A VIOLER LA LOI DE DIEU, MAIS LEUR DONNE LE POUVOIR DE L'ACCOMPLIR.

MR. C. H. M. demande si un chrétien qui réglerait sa vie suivant tout le décalogue,

(\*) NOTE—Supposons que l'architecte ait le pouvoir de communiquer à ses ouvriers une mesure de cette habileté qui existe en lui à la perfection. Quel serait le but de cet architecte, en communiquant ainsi son pouvoir et son habileté

porterait les fruits rares et délicats que l'épître aux Ephésiens expose. Nous demandons en réponse si un homme peut porter ces fruits qui, de propos délibéré, transgresse un seul précepte de la loi de Dieu? Mais nous enseignons aussi pleinement que ne le fait Mr. C. H. M., que les hommes ne peuvent plaire à Dieu sans être convertis par l'Évangile de Christ. Mais pendant qu'il fait de cette conversion une excuse pour mettre de côté la loi de Dieu, nous disons avec St.-Paul dans Rom. 8:1-7, que l'œuvre de conversion consiste à ôter du cœur la loi de péché et à rendre la vie conforme à la loi de Dieu. Qu'il n'y a pas conflit entre la loi de Dieu et les grâces du St.-Esprit décrites dans le livre des Ephésiens, paraît évident par le fait que St.-Paul enseignait aux Ephésiens à observer le cinquième commandement. Eph. 6:1-3.

Ce n'est point l'office de la loi de Dieu de pardonner les péchés ou de convertir un larron en honnête homme, mais cette loi défend tout acte de mauvaise foi, et commande à l'homme d'aimer son prochain comme soi-même. Mr. C. H. M. dit que le Nouveau Testament est une règle de conduite supérieure à la loi de Dieu. Elle n'est pas supérieure à l'égard des principes de moralité, car la moralité enseignée dans la loi de Dieu est absolument parfaite. Mais le Nouveau Testament est supérieur en ce qu'il offre de délivrer l'homme de la juste condamnation de la loi de Dieu par le grand sacrifice fait pour le péché dans la mort de notre Seigneur Jésus-Christ, et il fait connaître les devoirs qui naissent des relations que soutiennent ceux qui ont été pardonnés par le sang de Christ. Mais l'Évangile ne met point de côté la loi de Dieu. Au contraire, il met cette loi dans le cœur du chrétien, et lui accorde la grâce pour l'accomplir.

Mr. C. H. M. dit que la loi ne peut être notre règle de conduite, parce que St.-Paul enseigne que notre règle de conduite est la nouvelle création, et pour prouver cela, il cite Gal. 6:15, 16. «Car en Jésus Christ, il ne sert de rien d'être circoncis, ou de ne l'être pas; mais il faut être une nouvelle création. Et pour tous ceux qui suivront cette règle, que la paix et la miséricorde soient sur eux, et sur l'Israël de Dieu.» Il suppose que ce texte met effectivement de côté la loi de Dieu, mais s'il avait lu avec soin 1 Cor. 7:19, il aurait vu l'erreur d'une telle conclusion. Voici ce texte: «Être circoncis n'est rien; être incirconcis, n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu est tout.»

Mais qu'est-ce que St.-Paul entend par nouvelle création? Il entend l'homme qui a été converti à Dieu. La règle qui enseigne que nous devons devenir des nouvelles créatures, afin d'être sauvés, n'est pas le moins du monde en conflit avec notre obligation de garder les commandements de Dieu, car avant que ce grand changement ait lieu, l'homme est sous la juste condamnation de la loi, comme transgresseur. Quand ce changement a lieu, il est délivré de la loi de péché, laquelle est une inimitié contre la loi de Dieu, et la loi de Dieu est écrite dans son cœur par le St.-Esprit, et c'est ce changement qui fait de l'homme une nouvelle créature en Jésus-Christ.

Ce grand changement n'est pas enseigné dans Exode 20, car ce chapitre révèle les

à ses ouvriers? Serait-ce pour excuser leur œuvre imparfaite, ou serait-ce pour leur donner la capacité de faire un travail parfait? Pourtant, suivant Mr. C. H. M., lorsque Christ communique sa grâce à ses serviteurs, ce n'est point pour rendre leur obéissance parfaite, mais pour excuser les grandes fautes qui existent dans leurs œuvres.

commandements de Dieu sans annoncer le pardon des péchés par le sang de Christ. Mais quand les hommes sont convertis, par la grâce de Dieu, cette conversion ne consiste pas à autoriser l'homme à transgresser la loi de Dieu, mais à lui donner le pouvoir de l'accomplir.

## CHAPITRE VI.

LA LOI DE DIEU EST LA RÈGLE PARFAITE DE MORALITÉ.

MR. C. H. M. demande par quelle autorité la loi de Dieu devrait être regardée comme une règle de conduite. Quand nous appelons la loi de Dieu une règle de conduite, nous entendons que c'est la règle qui décide notre conduite à l'égard des principes moraux, mais nous n'entendons pas qu'elle enseigne les devoirs particuliers de l'Église chrétienne. Ils sont enseignés dans l'Évangile de Christ, mais aucun d'eux n'est en conflit avec les principes moraux de la loi de Dieu.

Nous avons déjà suffisamment prouvé que la loi est réellement la règle de droiture à l'égard de la moralité, par l'enseignement même de Mr. C. H. M., mais nous ajouterons que lorsque St.-Paul dit que par la loi est donnée la connaissance du péché, il fait de la loi de Dieu la règle de justice. Rom. 3:20. Et lorsque St.-Jacques nous recommande de parler et d'agir comme ceux qui doivent être jugés par la loi de la liberté (Jacq. 2:12), il montre que cette loi est certainement la règle de justice. Et lorsque St.-Paul montre que l'œuvre de l'Évangile est destinée à mettre le chrétien en état d'accomplir la justice de la loi (Rom 8:1-4), il montre de nouveau que la loi est la règle de justice. Finalement, lorsque St.-Jean dit: «C'est ici l'amour de Dieu, que nous gardions ses commandements», il confirme la doctrine que la loi de Dieu est notre règle de conduite 1 Jean 5:3.

Il s'oppose à la loi de Dieu, parce qu'elle prononce une malédiction sur le transgresseur, et il pense qu'à cet égard, l'Évangile lui est infiniment supérieur. Mais l'Évangile prononce une malédiction sur ceux qui ne lui obéissent pas, laquelle n'est pas moins terrible que celle que prononce la loi. «Si quelqu'un n'aime point le Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème, Maranatha.» 1 Cor. 16:22.

Mr. C. H. M. pense que la loi est si parfaite qu'elle ne peut que maudire ceux qui ne sont point parfaits, s'ils cherchent à subsister devant elle. Si, par ces paroles, il entend ceux qui prétendent être justifiés par leur propre justice, alors nous sommes d'accord avec lui; mais s'il veut dire qu'il vaut mieux pour les chrétiens de transgresser la loi de Dieu, que de l'accomplir, nous déclarons que sa doctrine est une hérésie dangereuse.

Nous ne sommes point d'accord avec Mr. C. H. M. que ceux qui ont dépouillé le vieil homme et revêtu le nouvel homme portent encore dans leurs cœurs l'esprit charnel qui est une inimitié contre Dieu. Mais nous sommes d'accord avec lui, lorsqu'il dit que le chrétien qui marche non selon la chair, mais selon l'Esprit, accomplit réellement la justice de la loi, et que la charité est l'accomplissement de la loi, parce que «c'est ici l'amour de Dieu que nous gardions ses commandements.» Il est donc certain que l'Évangile qui nous rend capables d'aimer Dieu de toute la puissance de notre être, rétablit l'homme dans cette position où il est possible pour lui d'accomplir la loi de Dieu.

## PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES

—SUR—

## L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 20:1-6.

## LA PREMIÈRE ET LA SECONDE RÉSURRECTION.

VERSETS 1-3. „Après cela, je vis descendre du ciel un ange qui avait la clef de l'abîme, et une grande chaîne à la main; et il saisit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, et le lia pour mille ans; et il le jeta dans l'abîme, il l'y enferma, et le scella sur lui, afin qu'il ne séduisit plus les nations jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis; après quoi il faut qu'il soit délié pour un peu de temps.“

LES événements par lesquels s'ouvre ce chapitre, semble suivre dans un ordre chronologique les événements du chapitre précédent. Les questions qui peuvent s'élever sont : Qui est l'ange qui descend du ciel? Qu'est-ce que la clef et la chaîne qu'il a dans sa main? Qu'est-ce que l'abîme? Que signifie lier Satan pour mille ans?

1. *L'Ange.* Cet ange est-il Christ, comme quelques-uns l'ont dit?—Ce n'est pas lui. L'ancien service typique jette un brillant rayon de lumière sur ce passage. Ainsi, Christ est le Souverain Sacrificateur de cette dispensation. Au jour des propitiations, le sacrificateur prenait deux boucs sur lesquels le sort était jeté, un pour le Seigneur et l'autre pour Hazazel. Celui sur lequel le lot du Seigneur tombait était tué et son sang était porté dans le sanctuaire, pour faire propitiation pour les enfants d'Israël, après quoi les péchés du peuple étaient confessés sur la tête de l'autre bouc—le bouc pour Hazazel—et ce dernier était conduit dans le désert, ou lieu inhabité, par un homme choisi pour cela. Or comme Christ est le Sacrificateur de la dispensation chrétienne, ainsi, par des arguments, dont nous donnons quelques-uns, il est démontré que Satan est le bouc émissaire antitype.

(1) A l'égard de Lévi. 16:8, Jenks fait dans son livre «Comprehensive Commentary,» cette remarque : Spencer, d'après la plus ancienne opinion des Hébreux et des chrétiens, pense que *Hazazel* est le nom du Malin; et de même Rosenmire. Le Syriac a : *Hazazel* l'ange, (le fort) qui s'est révolté. Le malin est évidemment désigné ici. Nous avons ainsi la définition d'un terme biblique dans deux langues anciennes, avec la plus ancienne opinion des chrétiens, en faveur de la croyance que le bouc qui est conduit dans le désert est un type de Satan.

Mr. Charles Beecher, dans son livre «Rédempteur et Rachetés,» pages 67, 68, dit : «La Bible des Septante, la plus ancienne version grecque, le rend par ἀποπομπῆς (apompompaios), mot appliqué par les Grecs à une déité malfaisante, apaisée parfois par des sacrifices. Une autre confirmation se trouve dans le livre d'Enoch, où le nom Hazazel, évidemment une corruption de Hazazel, est donné à un des anges déchus; montrant clairement ce que l'on entendait en général par ce mot parmi les Juifs de cette époque. Une autre preuve se trouve encore dans l'Arabie, où Hazazel est employé comme le nom de l'Esprit Malin.

«La chose devient encore plus évidente, lorsque nous voyons cette même opinion passer des Juifs dans l'Eglise primitive. Origène était le plus savant des Pères, et sur un point tel que celui-ci, la signification d'un mot hébreu, son témoignage est digne de confiance. Origène dit : «Celui qui est appelé dans la Bible des Septantes, ἀποπομπῆς et dans l'hébreu Hazazel n'est autre que le Diable.»

«En vue donc des difficultés qu'il y aurait à accepter une autre signification, et des

preuves accumulées en faveur de celle-ci, Hengstenberg affirme avec une grande confiance que Hazazel ne peut être rien d'autre qu'un autre nom pour Satan.»

(2) Bien des personnes pensent que le bouc qui est conduit dans le désert représente Christ; mais cela révolte toutes nos conceptions sur le caractère et la gloire de Christ, mais chacun sera frappé de la propriété qu'il y a de désigner ainsi le malin, qui est appelé dans l'Écriture l'accusateur, l'adversaire, l'ange de l'abîme, Béalzébul, Bé-lial, le dragon, l'ennemi, le mauvais esprit, le père du mensonge, le meurtrier, le prince des démons, le serpent, le tentateur, etc., etc.

(3) Notre troisième raison pour adopter ces vues, est la manière frappante avec laquelle cela s'accorde avec les événements qui se passent en rapport avec la purification du Sanctuaire céleste, pour autant que cela nous est révélé dans la Parole de vérité.

Nous voyons dans ce type : 1° Le péché du transgresseur transporté sur la victime. 2° Nous voyons le péché porté par le sacrificateur, dans le sang du sacrifice, dans le Sanctuaire. 3° Au dixième jour du septième mois, nous voyons le sacrificateur avec le sang du sacrifice pour le péché, pour le peuple, enlever tous ces péchés du Sanctuaire, et les poser sur la tête du bouc pour Hazazel. 4° Le bouc les porte dans un lieu inhabité.

Répondant à ces événements dans le type, nous voyons dans l'antitype : 1° Le grand sacrifice pour le monde fait sur le Calvaire. 2° Les péchés de tous ceux qui se reposent sur les mérites du sang versé de Christ, par la foi en Lui, sont portés, dans ce sang, dans le Sanctuaire céleste. 3° Après que Christ, ministre du vrai tabernacle, (Héb. 8:2), aura achevé son ministère, il enlèvera les péchés de son peuple du Sanctuaire, et les mettra sur la tête de son auteur, le bouc émissaire antitype, le diable. 4° Le diable sera chassé avec ces péchés dans un lieu inhabité.

Nous croyons que ceci est l'événement même décrit dans les versets que nous étudions. Le service du Sanctuaire est achevé au temps désigné ici. Christ pose sur la tête de Satan les péchés qui lui ont été confessés dans le Sanctuaire, et qui ne sont plus imputés aux saints, et le diable est chassé non point par la main du Souverain Sacrificateur, mais par la main d'une autre personne, suivant le type, dans un lieu appelé abîme. Cet ange n'est donc pas Christ.

2. *La clef et la chaîne.* On ne peut supposer que ce soit littéralement une clef et une chaîne; ils doivent donc être simplement des symboles de la puissance et de l'autorité dont est revêtu cet ange dans cette occasion.

3. *L'abîme.* Le mot original signifie gouffre sans fond. Son usage semble dénoter un lieu où règnent les ténèbres, la désolation et la mort. Ainsi dans Apoc. 9:1, 2, il est appliqué aux déserts arides de l'Arabie Pétrée, et dans Rom. 10:7, à la tombe. Mais le passage qui jette plus spécialement de la lumière sur la signification de ce mot ici est Gen. 1:2, où nous lisons que «les ténèbres étaient sur la face de l'abîme.» Nous avons le même mot dans ce passage. Mais nous savons ce que signifie le mot abîme ici, il est appliqué à la terre dans son état de chaos. Et nous croyons précisément qu'il a la même signification dans le troisième verset d'Apoc. 20. Qu'on se rappelle que dans ce moment là, la terre sera un lieu de désolation et de mort. La voix de Dieu l'a secouée jusque dans ses fondements, ses îles et ses montagnes ont

été enlevées de leurs places, un grand tremblement de terre a renversé les plus puissants ouvrages de l'homme, les sept dernières plaies ont marqué leurs pas et leur souffle destructeurs à travers toute la terre, la gloire consumante qui accompagna la venue du Fils de l'homme a causé sa part de désolation, les méchants ont été livrés à l'épée, et leur chair en putréfaction et leurs os blanchis restent sans sépulture, sans être recueillis, et sans être pleurés, d'un bout de la terre à l'autre.

Ainsi la terre est vide, épuisée, dispersée. Esa. 24:1. Ainsi elle est rendue, au moins partiellement, dans son état originel de confusion et de chaos. Voyez Jér. 4:19-26, principalement le verset 23. Et pourrait-il être employé un meilleur terme pour décrire la terre, transportée dans sa course de ténèbres et de désolation, pendant mille ans, que celui d'abîme? Nous comprenons que Satan sera confiné là pendant ce temps, parmi les ruines que, quoique indirectement, sa propre main a causées, incapable de fuir de son habitation de malheur, ou de réparer au plus faible degré, sa hideuse ruine.

4. *Satan lié.* Nous savons très-bien que Satan, pour agir, doit avoir des sujets sur lesquels il agit. Sans cela il ne peut rien faire. Mais durant les mille ans pendant lesquels il est confiné sur la terre, tous les saints sont au ciel, hors de la puissance de ses tentations, et les méchants sont tous dans leurs tombes, de sorte qu'il ne peut les séduire. Ainsi, il est là, condamné, durant cette période, à un état d'inactivité et d'impuissance. Cela doit être, pour une intelligence qui a été si active pendant six mille ans, à séduire le monde, une punition de la plus grande sévérité.

Quelques personnes tentent de se moquer de cette explication de Satan lié, ce qui signifie que ses sujets sont hors de son atteinte, et qu'étant délié, ils sont de nouveau ramenés, par une résurrection sous son influence. Ils disent que nous nous sommes trompés dans les parties, et que nous avons les méchants liés et non Satan. Mais combien de fois n'entendons-nous pas dans le cours journalier de la vie, des expressions telles que celles-ci : Mon chemin était complètement fermé; mes mains étaient liées; etc. Mais devons-nous comprendre que, lorsque des personnes emploient de telles expressions, des obstacles insurmontables étaient littéralement jetés à travers le chemin qu'elles parcouraient, ou que leurs mains étaient en effet enserrées dans des liens et des cordes?—Non, mais simplement qu'une combinaison de circonstances les empêchaient d'agir. Il en est justement ainsi dans ce cas; et pourquoi les hommes n'accorderaient-ils pas à l'inspiration la même liberté de langage que celle qu'ils donnent sans question et sans ridicule à ceux qui les entourent?

1 Versets 4-6. „Alors je vis des trônes sur lesquels s'assirent des gens à qui le pouvoir de juger fut donné; je vis aussi les âmes de ceux qui avaient été décapités pour le témoignage de Jésus, et pour la parole de Dieu, qui n'avaient point adoré la bête, ni son image, et qui n'avaient point pris sa marque sur leurs fronts, ou à leurs mains, et qui devaient vivre et régner avec Christ pendant ces mille ans. Mais le reste des morts ne ressuscitera point jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis. C'est là la première résurrection. Heureux et saint celui qui a part à la première résurrection! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui mille ans.“

La glorification des saints. Jean détourne notre attention de Satan dans son emprisonnement, pour l'attirer sur les saints, dans la victoire et la gloire, régnant sur des trô-

nes—tous ceux qui sont bénis et saints, et qui, conséquemment, ont part à la première résurrection. Parmi cette assemblée générale, Jean distingue deux classes d'élus sur lesquelles il attire spécialement l'attention : 1° Les martyrs, ceux qui avaient été décapités pour le témoignage de Jésus. 2° Ceux qui n'ont pas adoré la bête et son image, ceux sans doute, qui écoutent le message du troisième ange d'Apoc. 14, et y obéissent; mais ceux-ci ne sont pas ceux qui ont été mis à mort pour le témoignage de Jésus, comme quelques-uns l'ont supposé, que dans la dernière génération, les saints devraient tous être mis à mort. Le mot rendu par *qui*, dans l'expression: «et qui n'avaient pas adoré la bête, etc.» montre qu'il est parlé ici d'une autre classe de personnes. Le mot est *ὅστις* (*hostis*) et il est défini par Liddell et Scott: «Quiconque, qui que ce soit, quelle chose qui;» et par Robinson: «Un qui, quiconque, qui que ce soit, quoi que ce soit». Jean vit les martyrs, formant une classe, et ceux qui n'avaient pas adoré la bête, ni son image, former une autre classe.

Il est vrai que *ὅστις* est quelquefois employé comme simple relatif, comme dans 2 Cor. 3:14; Eph. 1:23; mais jamais dans des constructions telles que celle-ci, précédée par la conjonction *καί*.

Que personne ne dise que notre traduction du mot en qui que ce soit, renfermerait des millions de païens et de pécheurs qui n'ont pas adoré la bête, et leur promet un règne de mille ans avec Christ; nous rappellerions à la mémoire que le chapitre précédent dit que les méchants avaient tous été tués, et le sceau de la mort posé sur eux pour mille ans; et Jean ne voit que l'assemblée des justes qui ont part à la première résurrection.

Le reste des morts ne revivent point jusqu'à ce que les mille ans soient passés. Quoi qu'on puisse dire de contraire, rien ne pourrait prouver plus clairement qu'il y aura deux résurrections; l'une des justes, au commencement des mille ans, et l'autre des méchants, à la fin de cette période. La mort n'aura aucun pouvoir sur ceux qui auront part à la première résurrection. Ils pourront passer sans danger au travers des éléments qui détruisent les méchants, comme du chaume. Ils seront capables de séjourner avec le feu dévorant et avec les flammes éternelles. Esa. 33:14, 15. Ils pourront sortir et voir les corps morts des hommes qui auront prévarié contre Dieu. Esa. 66:24. A cet égard, la différence entre les justes et les méchants se voit encore dans le fait que, tandis que Dieu leur est un feu dévorant, il est pour son peuple un soleil et un bouclier. U. S.

### LA CONVERSION DE ST.-PAUL.

PAR D. T. BOURDEAU, PASTEUR.

IL y en a qui devraient se donner au Seigneur, mais qui se trompent en attendant que Dieu les appelle de la manière extraordinaire dont il appela l'apôtre St.-Paul. Ils ont été invités maintes et maintes fois par la prédication, ou par d'autres moyens ordinaires, dont Dieu se sert pour convertir les hommes, mais ils veulent éprouver quelque chose de miraculeux avant de commencer. Comme beaucoup de Juifs, du temps de Christ, ils veulent voir quelque miracle. Mais le Seigneur ne leur fera pas voir d'autres miracles que ceux qu'ils ont déjà vus; et Il ne répètera pas même ceux-là plusieurs fois, à moins qu'ils n'en profitent, et qu'ils montrent leur appréciation des

faveurs et des privilèges que Dieu leur a si souvent accordés; car il y a des limites aux appels de Dieu.

Ces personnes semblent oublier le fait que, sous bien des rapports, elles sont dans des circonstances bien différentes de celles dans lesquelles St.-Paul se trouvait lors de sa conversion. D'abord, elles ont été souvent appelées de la manière ordinaire; St.-Paul n'avait pas été ainsi appelé. Elles ne pêchent point par ignorance; St.-Paul avait pêché par ignorance, c'est pourquoi Dieu pouvait l'appeler d'une manière spéciale. C'est aussi pour cette raison que St.-Paul a pu obtenir miséricorde. 1 Tim. 1:13.

Plusieurs commettent une erreur grave, en ne regardant qu'à une partie de l'expérience de St.-Paul dans sa conversion. Ils s'en tiennent à l'appel miraculeux de cet homme extraordinaire, et aux grandes bénédictions qu'il reçut; mais ils oublient les conditions qu'il remplit, pour que Dieu continuât l'œuvre qu'il avait commencée en lui. Leur conduite est semblable à celle d'une personne qui convient de travailler pour une autre personne, et qui demande ses gages avant d'avoir fait l'ouvrage, avant d'avoir rempli les conditions.

Lorsque St.-Paul fut appelé, il demanda immédiatement: «Seigneur, que veux-tu que je fasse?» Mais quant à eux ils demandent comment ils peuvent avoir des émotions agréables, une grande bénédiction. Ce n'est pas ainsi que la vraie conversion commence. Cette conversion commence par le renoncement, et non point par une plus grande manifestation de cet égoïsme qui domine chez l'homme irrégénéré, et qui le fait oublier Dieu. Dans la vraie conversion, nous mourons à nous-mêmes, nous sortons de nous-mêmes et pensons d'abord à ce que nous devons faire pour glorifier Dieu, qui a tant fait pour nous; et nos premières pensées ne sont pas sur nos grandes jouissances.

St.-Paul permit à la loi de Dieu de le tuer, ou de crucifier en lui le vieil homme, dans la conversion (Rom. 7:7-12); mais ceux qui désirent être convertis par un procédé plus facile, s'opposent à la loi de Dieu, surtout à ces portions de cette loi qui sont impopulaires, et qui sont un moyen efficace dont se sert le St.-Esprit pour nous faire renoncer à nous-mêmes, et mourir au péché, afin que nous soyons convertis à Dieu et non pas aux hommes.

Le Seigneur montra à St.-Paul au début, quelles grandes choses il devrait souffrir pour son nom (Actes 9:16), et il se soumit immédiatement à sa volonté à cet égard, et devint tellement habitué et attaché aux souffrances de Christ, qu'il pouvait dire: «Nous nous glorifions même dans les afflictions.» Rom. 5:3. «Je suis tous les jours exposé à la mort, je vous le proteste par le sujet que j'ai de me glorifier, de vous en Jésus-Christ notre Seigneur.» 1 Cor. 15:31. Mais que de gens prétendent attacher une grande importance à l'exemple de ce grand apôtre, et sont néanmoins peu disposés à suivre cet exemple, quand il s'agit de participer aux souffrances de Christ. Ils essaient d'aller au ciel par un autre chemin que celui de la croix. Ne sont-ils pas tombés dans une erreur dangereuse? Ne marchent-ils pas, après tout, dans le chemin large, qui mène à la perdition?

Christ n'aurait jamais consenti à mourir pour nous, s'il eût attendu d'avoir des émotions agréables; et lorsqu'il souffrait le plus pour nous, endurant des douleurs inouïes dans son corps et dans son esprit, et luttant contre nos péchés et contre les puissances des ténèbres, il accomplissait la partie la plus importante de l'œuvre nécessaire pour

nous sauver. De même, une condition importante qu'il nous faut remplir pour que nous soyons sauvés, par la grâce de Dieu, c'est que nous souffrions pour l'amour de Christ, en luttant contre le péché.

Quand une personne entre dans le service de Christ, elle avance dans la vie chrétienne, de nouvelles lumières luisent sur son sentier, mais elle rencontre chez elle-même de vieilles habitudes mentales et physiques, qui tendent à l'empêcher de suivre ses convictions. Et si elle se décide à marcher selon ses convictions, elle ne manquera pas d'avoir une lutte entre le bien et le mal dans son esprit et dans ses membres. Ceux qui sont enclins à avancer avec des sentiments agréables, sont en danger de reculer devant cette lutte, concluant que le chemin est trop difficile pour être le chemin qui mène au ciel. St.-Paul fait allusion à cette lutte, lorsqu'il dit: «Je trouve donc cette loi en moi: c'est que quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur; mais je vois une autre loi dans mes membres, qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous la loi du péché, qui est dans mes membres. Misérable que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort?» Rom. 7:21-24.

Ici l'apôtre donne un récit de son expérience à sa conversion. Il a été convaincu de péché, et tué par la loi de Dieu dans la repentance (versets 9-12), et maintenant il s'efforce d'aimer cette loi et de lui obéir. Mais il trouve une loi dans ses membres qui est opposée à une autre loi dans son esprit, et qui le rend captif sous la loi du péché qui est dans ses membres.

Voici trois choses qu'il appelle loi: la règle de justice, par laquelle est la connaissance du péché (verset 7; et chap. 3:20); une tendance à pécher ou à transgresser cette règle de justice (1 Jean 4:3), qui fut acquise par l'habitude; et une nouvelle inclination d'obéir à la loi de Dieu, en s'efforçant de vaincre la première tendance, qui d'abord est la plus forte, et le rend captif, fait de lui un prisonnier, un esclave pour faire le mal, malgré tous ses efforts et toutes ses bonnes intentions.

St.-Paul est maintenant dans une grande perplexité. Ses facultés supérieures par lesquelles il avait surmonté des difficultés, maîtrisé les sciences et les langues, et atteint une grande gloire littéraire, n'étaient pas suffisantes pour la tâche qui se présentait devant lui. Il sentait sa faiblesse, il se sentait malheureux, misérable. Mais s'étant repenti de ses péchés, il regarda à Jésus, qui lui pardonna ses péchés, lui donna son Esprit pour lui aider à maîtriser ses mauvaises habitudes, à mortifier les effets de la chair, et à former des habitudes sanctifiées, en obéissant à la loi de Dieu.

En faisant part de son expérience dans ce chapitre, St.-Paul se reporte d'abord au temps passé (vers. 7-9), et il se sert ensuite du présent; tout comme les prophètes parlent de l'avenir et se servent en même temps du présent et même du passé. Esa. 53:3.

Si St.-Paul eût été intimidé par les souffrances et par les émotions désagréables, il n'aurait jamais permis à la loi de Dieu de le tuer dans la repentance; et il n'aurait pas eu de lutte dans son esprit, entre une tendance à faire le mal, et une inclination à faire le bien; et il n'aurait jamais exercé une foi salutaire en Christ. Il y en a qui reculent devant ces devoirs: ils évitent la fournaise ardente et sanctifiante des souffrances et des épreuves; et en même temps ils espèrent être sauvés. Si le grand apôtre devait être ressuscité en ce moment, pour

pouvoir parler à ces hommes, il leur dirait : « Vous ne ressemblez pas du tout à ceux qui ont reçu l'Évangile sous ma prédication : au contraire, je vois en vous l'accomplissement de cette prophétie que je confiai à mon fils Timothée : « Sache, au reste, que dans les derniers jours il y aura des temps fâcheux. Car les hommes seront amateurs d'eux-mêmes, avarés, vains, orgueilleux, médisants, désobéissant à leurs pères et à leurs mères, ingrats, profanes ; sans affection naturelle, sans fidélité, calomnieux, incontinents, cruels, ennemis des gens de bien ; traîtres, emportés, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu ; ayant l'apparence de la piété, mais ayant renoncé à sa force. Eloigne-toi aussi de ces gens-là. » 2 Tim. 3 : 1-5.

« Au temps de mon vivant, je mettais la croix en avant, et je me donnais garde de la rendre inutile. 1 Cor. 1 : 17. Ma grande anxiété était que les hommes mourussent au péché et vécussent à Dieu ; qu'ils fussent convertis à Dieu et non pas aux hommes, et qu'ils fussent conservés purs. Mais quant à vous, vous évitez la croix comme si elle était un ennemi dangereux. Vous êtes remplis d'égoïsme ; vous vivez au péché ; vous êtes du monde ; vous parlez comme le monde ; vous agissez comme le monde. Vous n'avez jamais été convertis, ou si vous l'avez été, vous êtes retournés au monde. Convertissez-vous ; quittez la voie large et marchez dans le chemin étroit ; embrassez la croix, le renoncement et les souffrances qui sont devenues si impopulaires, mais qui, néanmoins, sont de la plus haute importance ; car, comme je le disais à mes frères, lorsque j'étais parmi eux, il nous faut souffrir avec Christ, si nous voulons régner avec Lui. » 2 Tim. 2 : 12.

### LA REPENTANCE.

CONVERSATION ENTRE M. A. ET SON PASTEUR.

**M. A.**—Vous avez parlé si fortement sur le sujet de la repentance, que j'en ai été troublé, et je suis venu vous parler de ce sujet.

**PAST.**—Je serai content de vous parler librement de ce sujet. Mais pourquoi êtes-vous troublé par ce que j'ai dit concernant la repentance ?

**M. A.**—Si vous avez raison dans ce que vous avez dit, alors je n'ai jamais bien compris le sujet. Je crains même de n'avoir jamais entrepris l'œuvre de la repentance aussi complètement que j'aurais dû le faire.

**PAST.**—Mais comment avez-vous envisagé l'œuvre de la repentance ?

**M. A.**—J'ai regardé la repentance comme un devoir particulièrement désagréable et humiliant. J'ai supposé qu'il était nécessaire qu'un pécheur à sa conversion donnât quelque attention à ce devoir désagréable, mais j'ai pensé qu'il était en dessous de la dignité du chrétien de se repentir des diverses fautes qu'il commet, et spécialement pour les fautes qu'il peut avoir commises avant de s'être converti à Dieu. Mais vous représentez la repentance comme un devoir honorable au plus haut degré et qui doit être soigneusement rempli par chaque chrétien. Mais pourquoi attachez-vous une si grande importance à ce sujet ? Si je crois à notre Seigneur Jésus-Christ, n'est-il pas certain que je serai sauvé ? Pourquoi troublez-vous ainsi mon esprit et celui d'autres en enseignant qu'il ne peut y avoir de vraie expérience chrétienne qui ne commence par une profonde repentance des péchés, et qui

ne maintienne pas l'esprit de repentance pendant toute la vie du chrétien ?

**PAST.**—Pourquoi les pécheurs doivent-ils être invités à croire en Christ ?

**M. A.**—Ils doivent être ainsi invités afin qu'ils puissent obtenir le pardon de leurs péchés.

**PAST.**—C'est vrai. Mais supposez que le pécheur qui est ainsi invité à croire en Christ, ne se regarde pas comme pécheur ; ou supposez que, quoiqu'il reconnaisse qu'il ait péché, il regarde le péché comme quelque chose de si plaisant, qu'il n'a aucun chagrin de l'avoir commis, et ne se sent pas censurable pour avoir fait ce que sa nature le portait à faire. Et supposez de plus qu'il n'ait aucune intention de quitter ses péchés : serait-il convenable d'inviter un tel homme à croire au Seigneur Jésus pour obtenir le pardon de ses péchés ?

**M. A.**—Le pardon est la chose principale, et s'il l'obtient, quelle différence cela fait-il qu'il justifie ses péchés ou qu'il s'en afflige ?

**PAST.**—L'homme qui cherche le pardon de ses péchés de cette manière, n'a aucun désir de changer sa vie. Il désire seulement échapper à la punition que Dieu menace d'infliger aux pécheurs. Mais Dieu n'a jamais pardonné à une telle personne. Ce serait sauver les hommes par la foi sans repentance. Or Dieu demande aux hommes premièrement de se repentir, ensuite de croire. La foi est l'arbre sur lequel les excellents fruits de l'obéissance sont produits, mais la repentance est le terrain sur lequel l'arbre est planté.

**M. A.**—Je désire que vous expliquiez la nature de la repentance.

**PAST.**—Sans l'aide de Dieu, aucun homme ne peut se repentir. « Personne ne peut venir à moi, » dit Christ, « si le Père qui m'a envoyé ne l'attire. » Jean 6 : 44. Le cœur naturel est capable d'avoir des remords, de sorte que le pécheur peut attenter à sa propre vie. Mais la repentance ne peut être produite dans le cœur que par l'Esprit de Dieu, et avec l'assentiment de la volonté du pécheur.

**M. A.**—Quelle est la première chose qu'accomplit l'Esprit de Dieu pour le pécheur ?

**PAST.**—Le premier acte de l'Esprit de Dieu est d'éclairer l'intelligence du pécheur à l'égard de la nature du péché, et de lui montrer qu'il est pécheur. La loi de Dieu est l'instrument dont se sert le St.-Esprit pour atteindre ce but.

**M. A.**—Que fait ensuite l'Esprit de Dieu ?

**PAST.**—Il crée dans le cœur du pécheur ce que St.-Paul appelle une tristesse selon Dieu. 2 Cor 7 : 9, 10. Les hommes peuvent s'affliger beaucoup à cause du péché, et pourtant cette affliction peut n'être que l'affliction selon le monde qui produit la mort. Ainsi les hommes peuvent être réduits, à cause de leurs péchés, à la pauvreté, à la honte et à une grande affliction, sans que pourtant leur amour pour le péché en soit diminué. Mais la tristesse selon Dieu porte l'homme à abhorrer le mal et à éprouver une grande détresse d'avoir contristé l'Esprit de Dieu et déshonoré Celui dont l'amour est infini.

**M. A.**—Certainement Dieu ne peut rien demander de plus que cela au pécheur avant de l'inviter à croire au Seigneur Jésus-Christ pour obtenir le pardon de ses péchés.

**PAST.**—Mais le pécheur a vécu toute sa vie en rébellion contre Dieu. Avant qu'il reçoive le pardon de ses péchés, il doit, par la grâce de Dieu, prendre la ferme décision d'abandonner pour toujours sa vie de péché pour marcher dorénavant dans l'obéissance

aux commandements de Dieu. Lorsque la repentance en est arrivée là, l'Esprit de Dieu l'invite à croire au Seigneur Jésus-Christ, afin que par son sang le pécheur pût être purifié de ses péchés.

**M. A.**—Je suis bien aise qu'enfin l'œuvre de la repentance soit finie et que le pécheur puisse répudier ce sujet désagréable aussitôt qu'il se convertit à Dieu.

**PAST.**—Je suis peiné que vous n'avez pas encore appris à aimer la repentance, et que vous soyez si désireux de limiter ce devoir sacré aux quelques premières heures ou journées de l'expérience chrétienne. Lorsque Jean-Baptiste prêchait l'Évangile, il enseignait au peuple qu'il était nécessaire qu'il portât des fruits convenables à la repentance. Luc 3 : 3, 8. Un de ses premiers fruits est de reconnaître publiquement le changement qui a été produit dans le pécheur. Il a péché publiquement, à la vue de son prochain ; il doit aussi témoigner publiquement qu'il reconnaît ces choses comme mauvaises, et qu'il est bien déterminé à suivre une voie différente. S'il a fait du tort à son prochain, par des paroles médisantes ou par des actes de mauvaise foi, il doit au plus vite réparer ses torts. C'est-à-dire que, s'il a médit d'un autre, il doit rétracter sa médisance. S'il a entre ses mains le bien d'autrui, obtenu par de fausses prétentions ou par quelque acte de mauvaise foi, il doit reconnaître le tort qu'il a fait et doit le réparer, autant qu'il est en son pouvoir, quoique des années se soient passées avant qu'il ait eu l'occasion de le faire. Finalement la vraie repentance le porte, par la grâce de Dieu, à une vie d'obéissance, au lieu de sa vie de péché.

**M. A.**—Si ces choses sont vraies, qui peut donc être sauvé ? Mais je suis heureux de savoir que je suis sauvé par Christ et non par mes œuvres. Si j'ai calomnié un homme, est-il nécessaire que je rétracte cette calomnie ? Je ne crois pas qu'on puisse exiger de moi une chose aussi déshonorable. Si je me suis emparé des biens de mon prochain par fraude, est-il nécessaire que je reconnaisse ma faute par devant lui, et faire n'importe quelle réparation qui soit en mon pouvoir ? Je ne puis le croire. Le joug de Christ est aisé et son fardeau léger, mais une telle tâche est d'un poids intolérable. Il est dit : « Crois au Seigneur Jésus-Christ, et tu seras sauvé, » et « quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » Act. 16 : 31 ; 2 : 21. Je suis heureux de croire en Christ et d'invoquer son nom ; mais une repentance telle que celle que vous m'avez présentée me serait extrêmement pénible.

**PAST.**—Croire au Seigneur Jésus-Christ n'est pas seulement croire quelques-unes de ses paroles, mais toutes, et notre Seigneur a dit : « Mais pourquoi m'appelez-vous : Seigneur, Seigneur, tandis que vous ne faites pas ce que je dis ? » Luc 6 : 46. Le cas de Zachée est placé dans le récit sacré pour nous enseigner la nature des enseignements de Christ, concernant la repentance. Cet homme avait été un pécheur ; mais après qu'il eut entendu l'enseignement du Seigneur, il dit que ce qu'il avait pris à autrui par mauvaise foi, il le rendrait au quadruple. « Sur quoi, Jésus lui dit : Le salut est entré aujourd'hui dans cette maison, parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham. » Luc 19 : 1-9.

**M. A.**—Mais comment pouvez-vous parler de la repentance comme quelque chose d'honorable, lorsque rien ne me semble plus désagréable et humiliant que les œuvres que vous présentez comme fruits de la repentance ?

**PAST.**—Nous avons le malheur d'appar-

tenir à une race déchue, et nous avons tous péché contre Dieu. Le péché n'est pas honorable, mais la repentance qui produit l'affliction selon Dieu, et nous fait reconnaître et réparer nos mauvaises actions est honorable au suprême degré. Cela témoigne du fait que, quoique nous ayons péché, sous l'influence de la tentation, nos cœurs se sont élevés contre ce péché, lorsque nous avons eu le temps de la réflexion, comme une chose que nous abhorrons. Mais ceux qui justifient leur mauvaise conduite après avoir eu le temps d'y réfléchir avec calme, montrent que, dans leur nature, ils ne haïssent pas leur méchanceté, et qu'ils se justifient plutôt d'un acte mauvais, que de reconnaître qu'ils ont péché contre Dieu. Nous haïssons le crime de David et nous condamnons l'extorsion de Zachée; mais nous admirons la repentance de David, qui lui fit humblement reconnaître son péché, sans ajouter une parole de propre justification (Ps. 51); et nous recommandons la repentance de Zachée qui lui fit rendre ce qu'il avait frauduleusement acquis. Nous voyons que lorsque ces deux hommes revinrent à eux-mêmes, il y avait quelque chose de noble dans leurs cœurs qui leur fit témoigner l'horreur qu'ils éprouvaient pour les choses qu'ils avaient commises. Mais s'ils avaient cherché de se justifier au lieu de reconnaître leur culpabilité, ils auraient montré que leurs cœurs étaient aussi mauvais que leur conduite l'avait été.

MR. A.—Que croyez-vous donc que doit être le devoir du chrétien à l'égard des fautes qu'il commet?

PAST.—Si elles sont commises en secret, elles peuvent être confessées devant Dieu seul. Si elles sont commises en présence d'autres personnes, elles doivent être confessées en présence même de ces personnes. Si le chrétien se met en colère et prononce des paroles amères contre d'autres personnes, ou s'il fait du tort à son prochain, de quelque manière que ce soit, il doit confesser et réparer ces torts, s'il espère obtenir le pardon de Dieu. Lorsque les hommes ont fait quelque tort, ils pensent que l'aveu de cette injustice détruira leur influence sur leurs semblables, mais en réalité, l'aveu et la correction de leurs fautes sont les seules choses qui puissent restaurer notre confiance en leur intégrité, et partout où nous verrons une telle correction, notre confiance en ceux qui ont péché deviendra plus grande qu'elle n'était avant que la faute ait été commise.

MR. A.—Je considérerai ces choses. Si ce que vous avez dit est vrai, j'ai besoin d'une nouvelle et plus parfaite conversion à Dieu.

## École du Sabbat.

### QUESTIONS BIBLIQUES

POUR ÉCOLES ET FAMILLES.

#### LEÇON XI

LA CORRUPTION DE L'ÉGLISE CONDUIT À LA PAPAUTÉ.

1. Que dit le célèbre historien Mosheim de la période qui suivit immédiatement l'époque de Constantin?—„Une foule énorme de superstitions furent graduellement substituées à la vraie religion et à la piété sincère.“

2. Qu'est-ce qu'il énumère parmi ces causes?—„Une précipitation à recevoir de nouvelles opinions, un désir déplacé d'imiter les rites païens, et de les confondre avec le culte chrétien; et cette propension mauvaise que les hommes ont généralement pour une religion fastueuse et vaine.“ Voyez pour plus de détails „Pensées sur l'Apocalypse“, LES SIGNES DES TEMPS, vol. 3, num. 3.

3. Par quel symbole cette sombre période de l'histoire de l'Église est-elle représentée? Apoc. 6:5, 6. „Pensées sur l'Apocalypse“, pages 212 et 228.

4. Quel fut le résultat final de l'œuvre de l'a-

postasie?—Le complet établissement de la papauté.

5. Quand ceci eut-il lieu? Voyez leçon 3, sect. 6.

#### LEÇON XII.

ÉTABLISSEMENT DE LA PAPAUTÉ.

1. Par quel acte l'évêque de Rome fut-il établi pape, père ou tête de toutes les églises?

2. Quand ce décret fut-il proclamé?

3. Qu'est-ce qui empêcha le pape d'exercer le pouvoir qui lui était accordé par ce décret?

4. Quand ces trois pouvoirs furent-ils subjugués, „arrachés“ pour faire place à la suprématie papale?

5. Comment le pape employa-t-il ce pouvoir illimité?—Il en fit usage pour persécuter les vrais enfants de Dieu qui furent considérés comme hérétiques, parce qu'ils ne voulaient pas adopter les fausses doctrines et les pratiques antibibliques de l'église catholique romaine.

6. Combien de temps dura cette terrible persécution?

7. Quand et comment le pape perdit-il le pouvoir de persécuter les vrais chrétiens? Voyez les leçons précédentes.

8. Par quel symbole la période de 538 avant J.-C. à 1798 après J.-C. est-elle représentée? Apoc. 6:7, 8. Voyez „Pensées sur l'Apocalypse.“

#### LEÇON XIII.

RESSEMBLANCE DE LA PAPAUTÉ AU PAGANISME.

1. Que dit Gavazzi de la ressemblance de l'église catholique romaine, ou papauté, au paganisme?—Il dit: „Presque toutes les formes du paganisme se trouvent dans l'église catholique. Les païens avaient leur Souverain Pontife; Rome a son pape. Les païens avaient leur purgatoire avec du feu matériel, Rome a le même. Les païens avaient des expiations pour les morts, et Rome les a de même. Le paganisme avait ses Vestales vierges, Rome a ses nones. Le paganisme avait ses processions et ses images sacrées, Rome en a en abondance. Le paganisme avait ses pénates, Rome a ses saints particuliers. Le paganisme avait ses sanctuaires, son eau sainte, ses pèlerinages, ses tablettes votives, et Rome a tout cela. Le paganisme avait le feu perpétuel de Vesta, et Rome a le sacrifice perpétuel de la messe.“

2. Qu'est-ce qu'ils ont encore de commun?—Le dimanche catholique romain est identique au DIES SOLIS, jour du soleil.

3. Qu'est-ce que les catholiques eux-mêmes admettent?—Polydore Virgile, célèbre historien catholique, dit: „L'église a pris bien des coutumes de la religion des Romains et autres païens, mais elle les a rendus meilleures et les a employées dans un meilleur but.“ Pol. Virg. Lib. 5, chap. 1.

4. Comment appelle-t-on Baroniüs?—Le grand champion de la papauté.

5. Qu'est-ce qu'il écrit à ce sujet?—„Dans bien des choses, il y a conformité entre la papauté et le paganisme. Il a été démontré par bien des exemples et par l'autorité des pères que beaucoup de choses ont été louablement transportées de la superstition des Gentils dans la religion chrétienne.“

6. Que dit Bervaldus, autre écrivain catholique?—„Combien de choses, dans notre religion sont semblables à la religion païenne! Combien de rites sont communs!“ Voyez pour plus de détail „Facts for the Times.“

#### L'ŒUVRE EN AMÉRIQUE.

Nos journaux américains nous donnent chaque semaine des rapports missionnaires pleins d'intérêt et d'encouragement. Il ne nous serait pas possible de traduire même une partie d'entre eux. Sur vingt rapports que renferme la dernière *Review*, sept seulement nous donnent le nombre de 103 personnes converties à la vérité ou baptisées, soit pendant l'année écoulée, soit à la suite de camp-meetings. Un de ces camp-meetings tenu pendant cinq mois à Camden, Mich., réunit des milliers de personnes, et une église va s'y construire au printemps. Une soixantaine de personnes embrassèrent la vérité dans cette seule localité. Mais ce n'est point sans lutte contre l'apathie, l'indifférence, la fausse sécurité des uns, contre l'incrédulité et la mondanité des autres, que l'œuvre progresse. C'est au milieu de beaucoup de difficultés matérielles et morales,

de sacrifices, de renoncement et de travail que nos missionnaires s'avancent dans les champs, dont les épis blanchis font prévoir la proximité de la moisson. Si nous ne pouvons les suivre personnellement, nos prières peuvent les accompagner; n'oublions point que c'est un de nos devoirs. Soyons tous des témoins de la vérité, dans la sphère d'activité où la Providence nous a placés.

L. A.-S.

NOTRE Seigneur prédit que les tremblements de terre auraient lieu comme un événement commun durant la dispensation évangélique. Mat. 24:7. On a compté près de 7000 tremblements de terre, arrivés depuis cette prédiction. L'article sur ce sujet, inséré dans ce numéro et le précédent est digne de grande attention.

A VIS.—Au commencement de ce volume, nous demandons que ceux qui ont reçu notre journal gratuitement pendant plusieurs mois nous envoient une carte postale, pour nous dire s'ils désirent encore recevoir notre journal, leur offrant d'en continuer l'envoi, s'ils en manifestaient le désir. Nous disions aussi que LES SIGNES seraient discontinués à ceux qui ne feraient aucune réponse. Nous faisons cela afin de savoir si ceux qui recevaient ainsi notre journal en tiraient profit. Nous envoyons LES SIGNES à beaucoup de personnes gratuitement; mais nous ne désirons pas les envoyer à ceux qui n'y prennent aucun intérêt. Nous avons donné cet avertissement dans deux numéros successifs de notre journal, et nous l'avons discontinué à ceux-là seulement qui n'ont fait aucune réponse.

#### NOTRE CONFÉRENCE GÉNÉRALE ANNUELLE

CETTE assemblée se tiendra à Tramelan, Jura-Bernois. Elle commencera le vendredi soir, 18 novembre, au commencement du Sabbat, et elle terminera ses sessions le dimanche à midi. Comme nous n'avons que peu d'amis à Tramelan, il serait bon que ceux qui iront à la conférence prissent avec eux quelques articles de literie. Nous désirons un rapport de chaque église et aussi de nos frères isolés. Le caissier de chaque église doit être prêt à régler ses comptes avec le caissier de la Conférence. Nous désirons un rapport de chaque école du Sabbat, et aussi celui de la Société Missionnaire de chaque localité. Ceux qui désirent prendre part à la Conférence sont priés d'en aviser frère J. E. Dietschy, afin qu'il puisse faire les arrangements nécessaires. Nous demandons spécialement à tous de s'unir à nous pour prier que la bénédiction de Dieu repose sur cette Conférence.

LE COMITÉ EXÉCUTIF.

Épître Néphalienne à S. M. Léopold II, Roi des Belges—Poème in 8° Royal, 16 pages 1 fr.

Le néphalisme est donc le vrai, le grand remède,

Le levier plus requis que celui d'Archimède  
Car, il sert à garder par millions déjà,  
Loin des lieux à buveurs que le vice érigea,  
Tous ceux qui seraient morts, plongés dans  
l'infamie,

Si sa force, un instant, se fût comme endormie.  
Néanmoins, il importe à qui veut réfréner,  
De choisir avec art le moyen d'amener  
L'esprit le plus rebelle à renoncer à boire,  
Alors que sont partout le verre et le ciboire.

## LES SIGNES DES TEMPS

Le septième jour est le repos de l'Éternel, ton Dieu.

BALE (SUISSE), NOVEMBRE 1881.

## SOMMAIRE.

	PAGE
ARTICLES VARIÉS.—Tremblements de Terre.	257
Christ dans la Synagogue.	257
Une Conversation concernant la Destinée de l'Homme.—Le Brigand sur la Croix.	259
Le Temple de Sospel.	260
La Conversion de St.-Paul.	269
A LA JEUNESSE.—Alexandre le Grand.—Le Siège de Tyr.	261
Prière Pratique.	262
TEMPÉRANCE.—Ce que Cela coûte.	263
Qui paie la Dépense ?	263
Les Femmes et le Vin.	263
ARTICLES DES RÉDACTEURS.—Mort du Président Garfield.	264
Esprit Missionnaire.	264
Parabole des Talents.	265
Relation entre la Loi et la Grâce de Dieu.	265
Pensées Critiques et Pratiques sur l'Apocalypse.—Exp. du Chapitre 20: 1-6.—La Première et la Seconde Résurrection.	268
La Repentance.	270
Avant la Gloire l'Humilité.	272
L'œuvre en Amérique.	271
Avis et Notes.	271
ÉCOLE DU SABBAT.—Questions Bibliques.	271
CORRESPONDANCE.—Rapport d'Angleterre.	272

## AVANT LA GLOIRE L'HUMILITÉ.

SI nous lisons la Bible avec attention et prière, nous trouverons que ses biographies sont merveilleusement instructives. Elle ne sanctionne jamais le mal, et ne l'excuse ni ne le cache jamais. Souvent, pourtant elle nous donne le récit des bonnes actions des hommes sans une parole de louange et de leurs mauvaises actions sans aucune censure. Mais il faut comprendre que ce livre contient la loi morale dont chacun peut faire usage en mesurant les actions des hommes, et on doit particulièrement observer que les actions des hommes sont données de telle manière que les conséquences du bien et du mal paraissent à la fin, avec une étonnante clarté.

La sagesse de Dieu en préparant les hommes à la gloire par la pauvreté et les humiliations se manifeste dans les récits de leurs vies.

Saül est un exemple de quelqu'un qui, dans la vie privée, était un homme de bien, et qui, pourtant, lorsqu'il fut élevé au trône, devint méchant, arrogant, cruel. Il ne put pas supporter ses hautes dignités. S'il avait été pendant plusieurs années à l'école de l'humiliation, il aurait été un roi bien différent. Salomon est un autre exemple de l'incapacité de l'homme à supporter les honneurs sans avoir été d'abord élevé dans la pauvreté et l'affliction. Il parvint au trône semblable au soleil qui se montrerait tout à coup à son méridien. Ce soleil fut caché par une désastreuse éclipse, et peut-être, que cette éclipse obscurcit son coucher. Qu'aucun homme ne demande des honneurs avant que l'humilité ne l'y ait préparé.

David est un exemple illustre d'un homme qui a été élevé à l'école de la pauvreté, de l'humilité et de l'affliction. Dieu permit qu'il souffrit de l'injustice de Saül, afin qu'il apprit à haïr une telle méchanceté, et à ne

jamais agir ainsi, lorsqu'il serait devenu roi. Il eut certainement une éducation d'une valeur inestimable, pour le préparer au trône. Pourtant, malgré tout cela, il fit presque une chute fatale, lorsqu'il fut dans la prospérité. Le cas de David est comme un phare construit près d'un rocher des plus dangereux. Malgré toute cette éducation par laquelle il avait passé auparavant, il fut presque perdu, lorsque la prospérité l'inonda de biens. Une humble position dans la vie est beaucoup préférable à une position élevée, et elle est infiniment plus sûre.

Joseph fut, dans la providence de Dieu, seigneur de l'Égypte. Mais il avait dû être d'abord jeté en prison. Il fut vendu comme esclave. «On lui serra les pieds dans des ceps; il fut mis aux fers, jusqu'au temps que ce qu'il avait dit arriva, et que la parole de l'Éternel l'eut fait connaître. Le roi envoya, et le relâcha, même le dominateur du peuple, et il le renvoya. Il l'établit pour maître sur sa maison, et pour dominateur sur tout ce qu'il possédait; pour assujettir les principaux de son pays à sa volonté et pour instruire ses anciens.» Ps. 105: 18-22.

Cette sagesse de Dieu se voit dans l'histoire de Joseph. Il n'aurait jamais pu faire l'œuvre pour laquelle il fut élevé à cette haute position, s'il n'avait d'abord été fait esclave, et ensuite, mis aux fers dans une prison.

L'humilité avant la gloire. Ceux qui cherchent l'honneur qui vient de Dieu passeront leur vie dans la plus profonde humilité devant lui. Dieu élèvera ceux qui s'abaisseront eux-mêmes, et il abaissera certainement ceux qui s'élèveront. Ceux qu'il élèvera seront assis avec Christ sur son trône; et ceux qui seront abaissés par Lui souffriront l'opprobre et l'infamie éternelles.

J. N. A.

*La Tempérance.*—Nous venons de recevoir le rapport du troisième trimestre de cet ouvrage, pour l'année 1881. Nous avons trouvé ce numéro très-intéressant. Les articles que renferme *La Tempérance* sont accompagnés de statistiques de grande valeur. Nous avons été particulièrement intéressés à la lecture des articles intitulés: «Histoire de l'Alcoolisme» et «Hygiène des Boissons alimentaires.

Adresse: M. le Dr. Lunier, rue de l'Université 6, Paris.

## Correspondance.

## RAPPORT D'ANGLETERRE.

SOUTHAMPTON, Octobre, 1881.

Cher Frère Andrews:—

Un autre trimestre vient de s'écouler, et ce qui suit est le résultat du travail fait sur des vaisseaux pendant les trois mois passés.

Des journaux et des traités ont été placés sur cent et un vaisseaux, partant pour quinze différentes contrées. Voici le sommaire: Journaux, 2866, dont 132 SIGNES DES TEMPS. Pages de traités divers, 14030. Six volumes de *Härolden* (journal suédois), et 16 volumes du *Tidende* (journal danois).

J'ai reçu en dons frs. 16,25, et vendu pour frs. 134,50.

Les efforts faits pendant ces trois mois ont été couronnés de quelque succès. Un officier, sur un navire des Indes, qui est très-intéressé à notre œuvre, désira prendre avec lui un assortiment de nos journaux. Depuis son retour, nous avons appris qu'un

passager, homme d'influence, désira prendre toute la collection qui consistait en journaux anglais, français, suédois et danois, pour les distribuer dans l'intérieur d'une des Antilles, où on parle ces langues, et maintenant ils sont sans doute lus par des centaines d'habitants de cette île lointaine. Sur un vaisseau hollandais, faisant voile pour les Indes, il y avait un missionnaire et sa famille, se rendant à Batavia. Après une heure de conversation, sur les principaux points de notre foi, il exprima le désir d'approfondir davantage nos vues. Il fut libéralement pourvu de nos publications pour son propre usage, et de quelques-unes pour la distribution; et comme signe de bienveillance, il me remit la valeur de fr. 2,50.

Un professeur de langue, souscripteur de la *Stimme der Wahrheit*, désira prendre un choix de nos publications qu'il voulait placer sur un vaisseau du port du Hâvre, France. Un officier, sur un vaisseau pour les Indes, qui avait, dans ses voyages, pris intérêt à placer nos publications, me remit frs. 12,50, pour notre œuvre, ajoutant qu'il était plus que désireux de continuer à distribuer nos publications.

Un missionnaire parmi les matelots à Bristol avait reçu des journaux et des traités de nos amis d'Amérique. Pendant la conversation que j'eus avec lui, il admit franchement que nos publications avaient bien plus fait pour engager les matelots à lire la Bible que tous les autres efforts faits jusqu'alors, et qu'il serait reconnaissant d'obtenir un autre supplément de nos publications. Un pilote, sur un des vaisseaux du Cap de Bonne Espérance a été un lecteur assidu de nos journaux; il a désiré nous aider à répandre la vérité. Il a été pourvu de livres, de traités et de journaux qu'il prête à ceux qui se rendent dans des contrées lointaines.

Nos publications ne manquent pas de faire une profonde impression sur les esprits. Un matelot, après en avoir lu quelques-unes, se sentit profondément remué et travaillé à l'égard de son état spirituel. On l'entendait souvent prier Dieu. Le pauvre homme ne pensait peut-être pas qu'une maladie de cœur mettrait bientôt fin à son existence. Après sa mort, on trouva sur lui un traité: «La Fin est-elle Proche?»

Un capitaine de vaisseau en destination d'Odessa acheta pour une certaine somme de nos livres, et demanda qu'on voulût bien envoyer des traités et des journaux à la Salle de Lecture pour Navigateurs, à Odessa, car il était un des souscripteurs pour l'entretien de cette salle de lecture. Il se chargea volontiers d'un bon assortiment de traités et de journaux qui lui furent remis gratis. Cette salle de lecture fut fondée par les Anglais qui résident à Odessa. Elle est située sur le port, à quelque distance de la ville, et elle a été rendue si attrayante, que les matelots sont éloignés de la ville. Ce port peut supporter la comparaison avec n'importe quel port d'Angleterre, c'est un des principaux marchés de graines de la Russie, et de là, les vaisseaux se rendent dans toutes les directions.

En cherchant à placer nos publications entre les mains d'agents, sur des navires à vapeur se rendant dans les ports étrangers, nous avons trouvé un ami qui, placé dans un centre de navigation, s'est chargé d'envoyer nos publications au près et au loin, sans frais. Des arrangements ont été pris, pour le pouvoir de publications.

Nous prenons courage en voyant le message se proclamer sans que rien ne l'arrête, ni ne l'empêche d'être adressé à plusieurs nations et langues et rois. WM. INGS.